

3



0003883

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Gilly*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *17 décembre 1906*.

Le Chef de service du Département,

L. Fauré



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont du N° 5 de l'année 1897 au N° 12 de l'année 1906. Ce que nous certifions

L'Officier de l'état civil

A. Cadieux

Gilly le 28 Décembre 1906



N° 13

Guichard Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Décembre* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guichard Juste Charles Rodolphe, agriculteur

de Borrea domicilié à Luins

célibataire

né à Borrea le vingt six Avril mil huit cent huitante trois

fils de Julien Charles Guichard

et de Françoise nee Belleray

2° Rochat Louise, ménagère

de Mont la Ville domiciliée à La Capite de Luins

célibataire

née à La Capite le di sept janvier mil huit cent huitante sept

fille de Jean Samuel Rochat

et de Françoise nee Crosset

Les publications ont eu lieu à Luins le onze, à Borrea et Mont la Ville le treize Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Autorisation du Père de la fiancée

3° Certificats de publication à Luins Borrea et Mont la Ville

Communiqué : à l'état civil de Gingins et L'Isle

Signatures des époux :

Juste Guichard

Louise Guichard Rochat

Signatures des témoins :

Perrotin Dr. Gilby
Michon Gilby

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 14
Lambelet Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil neuf cent six
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lambelet Aloïs, agriculteur

de Grandvaux domicilié à Quins

Etat civil : célibataire

né à Sarigny le trois Février mil huit cent septante six

fils de Elie Henri Lambelet

et de Julie née Laranchy

2^o Rosset Marthe Madeleine, ménagère

de Bougy Villars domiciliée au Croix du Mas J. Mont

Etat civil : célibataire

née à Mont le vingt quatre Mars mil huit cent huitante

fille de Jules Marc Francois Rosset

et de Elisabeth née Buchs

Les publications ont eu lieu à Quins et Bougy le cinq, à Grandvaux et Mont le six Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés
2^o Certificats de publication à Quins, Grandvaux, Bougy et Mont Le

Communiqué : à l'Etat civil de Cully, Aubonne & Rolle

Signatures des époux :

Aloïs Lambelet
Marthe Lambelet Rosset

Signatures des témoins :

Florian Lambelet Quins
Auguste Rosset Mont

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 15

Jacot Croisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jacot William Emile, agriculteur

de Roverolles domicilié à Gilly

célibataire

né à Denens le vingt sept Aout mil huit cent septante neuf

fil de Louis Jules François Jacot

et de Aldèle née Moser, décédée

2° Croisier Julie Augusta, ménagère

de Gilly domiciliée à Gilly

célibataire

née à Gilly le vingt quatre Mai mil huit cent huitante deux

fille de Jules Charles Albert Croisier, agriculteur à Gilly

et de Jeanne Louise née Durand sa femme

Les publications ont eu lieu à Gilly le onze et à Roverolles le douze Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les extraits de naissance des fiancés

2° les certificats de publication à Gilly et Roverolles

Communiqué : à l'Etat civil de Collombier

Signatures des époux :

Jacot William

Augusta Jacot Croisier

Signatures des témoins :

Croisier François Gilly
Jenny Silvan Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carrière

N° _____

Aujourd'hui _____ mil neuf cent _____
_____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro 15 à la page 3 est celui de la dernière

Lieu d'origine et de domicile :

de inscription faite dans _____ domicilié à l'année 1906 _____

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes

Lieu et date de la naissance :

Ce que nous certifions L'officier de l'état civil de Gilly

Noms, profession et

né à Gilly le 4 janvier 1907 mil huit cent _____

domicile des parents :

filz de _____



Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

Un double a été remis le _____ à 7 janvier à l'Au-

Etat civil :

torité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

L'officier de l'état civil : Gilly le 7 janvier 1907.

Noms, profession et

née à _____ Al. Carrière mil huit cent _____

domicile des parents :

fille de _____



Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Handwritten note: Vu le 26 Janvier 07 de 2 témoins Al. Carrière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1907

N° 1

Baud Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud Gabriel Henri, agriculteur

de Gimel domicilié à Chataignériaz/Esertines

célibataire

né à Chataignériaz le dix Février mil huit cent septante neuf

fils de Jean Marc François Baud, d'écidé

et de Jeanne Française née Abédécarrout, sa veuve

2° Gerber Elisabeth, ménagère

de Oberöng (Bome) domiciliée à Chataignériaz

célibataire

née à Oberöng le sept septembre mil huit cent septante sept

fille de Jean Gerber d'écidé

et de Elisabeth née Flückiger sa veuve

Les publications ont eu lieu à Esertines le dix huit, à Gimel
et Oberöng le dix neuf janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance
des fiancés
Certificats de publica-
sion à Esertines, Gimel
+ Oberöng

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat civil à Gimel et
Hergogbuchen

Signatures des époux :

Gabriel Baud
Elisabeth Baud Gerber

Signatures des témoins :

Edouard Meylan Bursin
Henriette Baud Chataignériaz

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 2

Requin Badel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Février mil neuf cent sept

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Requin Gustave Louis, jardinier

de Charomay domicilié aux Craisettes/Lausanne

célibataire

né à Requins le trente Décembre mil huit cent quatre vingt

fils de Jean Requin, agriculteur à Bursins

et de Louise Jenny née Publoy sa femme

2^o Badel Marie Louise, infirmière

de Longirod domiciliée à Gilly

célibataire

née à Gilly le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Antoine François Badel

et de Louise Rose née Lavallée, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Gilly le vingt deux, à Longirod et Charomay le vingt trois janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux:

Gustave Requin

Marie Requin Badel

Signatures des témoins:

Requin Auguste. Bursins.

Eucher Paul Les Craisettes

Communiqué: à l'état civil de Charomay, Longirod Lausanne et Romanel

L'officier de l'état civil:

A. Carlier

N° 3

Dumartheray Mottaz

Aujourd'hui *seize Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dumartheray Emile Jules *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Essertines et St. Cyens* domicilié à *Essertines*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *St. Cyens* le *vingt quatre* ~~juin~~ ^{juillet} *mil huit cent huitante un*

Noms, profession et

fil de *Henri Charles Dumartheray* *agriculteur* à *Essertines*

domicile des parents :

et de *Frédérique Euphrasie* *née Jatterand*

Nom et profession de l'épouse :

2° Mottaz Blanche, *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cyens* domiciliée à *Genève*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Brelhonnieres* le *vingt huit* ~~juin~~ ^{juillet} *mil huit cent huitante six*

Noms, profession et

fille de *Edouard Charles Daniel Mottaz*, *agriculteur*

domicile des parents :

et de *Rosine* *née Brun* *sa femme*, les deux à *Chavornay*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Essertines* le *trente un* *janvier*
à *Genève* le *premier*, à *St. Cyens + Cyens* le *deux*
février *Mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extraits de naissance*
des fiancés
2° *Certificats de publica*
tion à Essertines, St.
Cyens Cyens + Genève

Signatures des époux :

Dumartheray Emile
Blanche Dumartheray Mottaz

Signatures des témoins :

John Nozel *Rolle*
Edouard Mottaz Chavornay

Communiqué : *aux officiers*

de l'Etat civil à St. Cyens
Maudon + Genève

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 4

Gay Martignier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent sept

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gay Henri, agriculteur

de Essertines sur Rolle domicilié à Essertines

Etat civil : célibataire

né à Essertines le vingt Mai mil huit cent septante cinq

fils de François Gay agriculteur à Essertines

et de Marianne Henriette Liguet

2° Martignier Andrette Anna, ménagère

de Tullierens et Taulion domiciliée à Tullierens

Etat civil : célibataire

née à Tullierens le quatre Octobre mil huit cent septante sept

fille de Jean Louis Martignier, agriculteur à Tullierens

et de Susanne Charlotte nee Demont

Les publications ont eu lieu à Tullierens le trois, à Taulion et Essertines le quatre Mars 1907.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
des fiancés
2° Certificats de publica-
tion à Tullierens, Taulion
& Essertines

Communiqué : à l'état civil
de Colombier & Taulion

Signatures des époux :

H. Gay

A. Gay Martignier

Signatures des témoins :

Friedric Antier Gilly

Louis Gay Dugnaud

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 5

Aujourd'hui six Avril

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

Monnier Ancrenaz

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Monnier Charles Auguste, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Concoz - Somberval (Borne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Beaumont (Haut Rhin) le vingt sept ^{juillet} mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Charles Auguste Monnier, décédé

domicile des parents :

et de Pauline née Masset, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Ancrenaz Thérèse, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bursins domiciliée à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Collombier le sept Avril mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fille de Jean Frédéric Ancrenaz agriculteur à Bursins

domicile des parents :

et de Marie Henriette née Nicole sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt deux, à Lausanne et Somberval le vingt trois Février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Auguste Monnier
Thérèse Monnier Ancrenaz

Signatures des témoins :

Marc Monnier Fontainemelon
Fritz Hofer Lausanne

Communiqué : à l'état civil

de Lausanne + Somberval

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 6.

Aujourd'hui vingt cinq Avril _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingtBuckelmann Séguereux

Nom et profession de l'époux:

1° Buckelmann Rodolphe Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Quillet _____ domicilié à Buisins _____

Etat civil:

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Buisins le huit Décembre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de Rodolphe Jacob Buckelmann, agriculteur à Buisins

domicile des parents:

et de Rosine née Nifeles sa femme _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Séguereux Jeanne Henriette sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Charannes sur le Hoyron _____ domiciliée à Buisins _____

Etat civil:

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Peronnas (Dep. de l'Ain) France le vingt sept Décembre mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de Jean François Séguereux, agriculteur à Buisins

domicile des parents:

et de Cécile née Bron sa femme _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Buisins et Buisins le cinq, àQuillet le six et à Charannes sur le Hoyron le
sept Sept mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Extraits de naissance
des fiancés _____
2° Certificats de publica-
tion à Buisins, Buisins
Quillet et Charannes sur
le Hoyron _____Communiqué: à l'état civil
de Gingins & Grancy _____

Signatures des époux:

Rodolphe Henri Buckelmann
Henriette Buckelmann Séguereux

Signatures des témoins:

Charles Meylan, Buisins.Jules Bourguignon Gilly

L'officier de l'état civil:

A. CarlierPar jugement rendu par
le Tribunal civil du District
de Rolle en date du 18
Février 1910, ce mariage
a été dissous par le divorce
Le divorce a été prononcé
sur requête des deux époux
en vertu de l'Art. 47 de la
Loi fédérale du 24 décembre
1874.Gilly le 14 Juin 1910
L'Officier de l'Etat civil
A. Carlier

N^o 7
Callent Mestat

Aujourd'hui vingt deux juin ~~_____~~ ^{mil neuf cent sept}
~~_____~~ ^{mil huit cent quatre-vingt}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Callent Louis Benjamin, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Begnins domicilié à Bursins

Etat civil :

Veuf en 1^{er} noces de Marie Louise née Caillat
dès le douze Février mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

né à Begnins le deux Décembre mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de Samuel Callent décédé

domicile des parents :

et de Marguerite née Matthey à Begnins

Nom et profession de l'épouse :

2^o Mestat née Genevay Marie Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de La Courtine (Creuse) France domiciliée à Bassins

Etat civil :

Veuf en 1^{er} noces de Henri Mestat dès le
vingt neuf juillet mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

née à Bassins le vingt huit juillet mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fille de Jean Louis Genevay

domicile des parents :

et de Rose née Birchoux décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursins le sept, à Begnins
le huit * à Bassins le huit juin mil neuf
cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Certificats de publication à Bursins, Bassins & Begnins
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
- 4^o dit du 1^{er} mari de la fiancée

Signatures des époux :

Benjamin Callent
Marie Callent Genevay

Signatures des témoins :

Eugénie Velau Bassins
John Lucien Zbinden Le Vau

Communiqué : à l'état civil
 de Bassins et à la Chan-
 cellerie d'état à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 8

Frey Munier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Août

mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frey Hans Emanuel, concierge

de Zurich domicilié à Zurich

célibataire

né à Glunten le vingt sept Octobre mil huit cent huitante trois

fils de Jean Frey, décédé

et de Anna Weilenmann à Zurich

2° Munier Emma Louisa

de Perroy domiciliée à Dully

célibataire

née à Dully le vingt six janvier

née à mil huit cent huitante trois

fille de Louis Julien Munier, agriculteur à Dully

et de Marie Louise Maret sa femme

Les publications ont eu lieu à Zurich le six à Perroy le huit
et à Dully le neuf juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autarisation de l'officier de l'état civil de Zurich de célébrer le mariage à Gully

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Zurich et Rolle

Signatures des époux :

Frey Hans Emanuel

Emma Frey, Munier

Signatures des témoins :

Julien Munier Dullit

Eugénie Munier Dullit

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N^o 9
 Trahin Creboux

Aujourd'hui seize Aout mil neuf cent sept
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Trahin Emile Alexandre, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corron domicilié à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bursins le douze juillet mil huit cent huitante cinq

Noms, profession et

fils de Alexandre Trahin décédé

domicile des parents :

et de Louise Jenny née Parmelin sa sœur à Bursins

Nom et profession de l'épouse :

2^o Creboux Eugénie

Lieu d'origine et de domicile :

de Bursins et Saint Cergues domiciliée à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bursins le quatre février mil huit cent huitante huit

Noms, profession et

fille de Henri François Edouard Creboux décédé

domicile des parents :

et de Marie Augustine née Jaquenoud sa sœur à Bursins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt six, à Corron le vingt sept et à Saint Cergue le vingt huit juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés
 2^o Autorisation de la mère de la fiancée de contracter mariage
 3^o Certificats de publication à Corron, Bursins et Saint Cergues

Communiqué : à l'état civil de Corron et Saint Cergue

Signatures des époux :

Trahin Emile
Eugénie Trahin née Creboux

Signatures des témoins :

A. Larnuel Genève
Emma Creboux Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Larnuel

N° 10.

Aujourd'hui vingt huit Aout mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Brugnier Ancrenaz par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Brugnier Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile: de Essertines sur Rolle domicilié à Burtigny

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Essertines le vingt sept Octobre

Noms, profession et domicile des parents: né à mil huit cent septante cinq

fils de Sigismond Brugnier

et de Anne Louise née Gleinden décédée

Nom et profession de l'épouse: 2° Ancrenaz Louise Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile: de Bursins domiciliée à Bursins

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Bursins le dix sept février

Noms, profession et domicile des parents: née à mil huit cent septante quatre

filles de Jean Frédéric Ancrenaz, agriculteur à Bursins

et de Mary Honniette Adèle née Bresch, décédée

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Essertines, Bursins et Burtigny

le quatre juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Extraits de naissance des fiancés
 2° Certificats de publication à Essertines, Bursins et Burtigny

Signatures des époux:

Emile Brugnier
 Adèle Brugnier Ancrenaz

Signatures des témoins:

Ls Bresch Ginet
 Frédéric Ancrenaz Bursins

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

A. Carlier

N° 11

Meylan Treboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan Ernest Fernand, agriculteur

de Chenit domicilié à Bursins

célibataire

né à Carteguin le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de François Louis Meylan agriculteur à Bursins

et de Louise Marie née Dumartheray, décédée

2° Treboux Alice ménagère

de Bursins et de Saint-Cergue domiciliée à Bursins

célibataire

née à Bursins le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Henri François Edouard Treboux, décédé

et de Marie Augustine née Jaquenoud sœur à Bursins.

Les publications ont eu lieu à Bursins, Saint-Cergue et
le Chenit de dix-huit Septembre de la
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
des fiancés

2° Certificats de publi-
cation à Bursins, Saint
Cergue & le Chenit

Communiqué : aux Officiers
de l'état civil de Saint
Cergue & du Chenit

Signatures des époux :

Meylan Fernand

Alice Meylan née Treboux

Signatures des témoins :

Lrs Meylan Bursins

Anna Meylan Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 12

Chevalier Billard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalier Henri, maréchal

de Epondes domicilié à Genève

célibataire

né à Epondes le quinze Avril mil huit cent quatre vingt quatre

fils de François Chevalier décédé

et de Julie Jenny Despland sa veuve, à Epondes

2° Billard Alice Denny, sans profession

de Gilly et de Gimel domiciliée à Gilly

célébataire

née à Gilly le huit Avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jules Samuel Billard Buraliste postal

et de Sophie Caroline Demoroz, sa femme les deux à Gilly

Les publications ont eu lieu à Genève le (24) vingt quatre, à Epondes le vingt six à Gilly le vingt trois et à Gimel le vingt six Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Henri Chevalier

Alice Chevalier Billard

Signatures des témoins :

Isabelle Billard Gilly

Emile Moynat à Gilly

Communiqué : à l'état civil

de Genève, Gimel et Belmont

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 13
Court Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dauze* *Octobre* ~~mil neuf cent sept~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Court Auguste Elie *agriculteur*

de *Dizy* domicilié à *Gilly*

Etat civil : *célibataire*

né à *Tingy le sept Août* mil huit cent *septante six*

fil de *Marc François Court, décédé*

et de *Louise née Berger sa veuve à Tingy Gilly*

2^o Clot Hélène Louise *ménagère*

de *Cautilles* domiciliée à *Marges*

Etat civil : *célibataire*

née à *Missy le vingt trois Février* mil huit cent *septante sept*

fille de *Jean Louis Clot décédé*

et de *Elise Marguerite née Blanc sa veuve à Missy*

Les publications ont eu lieu à *Gilly, Dizy, Cautilles et Marges* le *sept* *Octobre* de la *présente* *année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Extraits de naissance des fiancés*
 2^o *Certificats de publication à Gilly, Dizy, Cautilles et Marges*

Communiqué : *à l'état civil de Lucous Gimel et Marges*

Signatures des époux :

Auguste Court
Hélène Court née Clot

Signatures des témoins :

Auguste Bourguignon Gilly
Louise Longchamp Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N^o 14.

Jennij Bourguignon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Approuvé la radiation de
mat Bourguignon et son rem-
placement par celui de Cuinoud
à la 16^e ligne de cet acte
L'officier de l'état civil
A. Carlioz

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jennij Henri, cocher

de Sool. (Glaris) domicilié à Plainpalais

célibataire

né à Aymoos (St. Gall) le vingt huit juillet mil huit cent septante six

fils de feu Rodolphe Jennij

et de feu Anna née Schlegel

2^o Bourguignon Julia Louise Henriette

de Gilly domiciliée à Gilly avant à Eauv Vores

célibataire

née à Gilly le quatre Février mil huit cent septante neuf

fille de Jules Auguste Bourguignon, agriculteur à Gilly

et de Jeanne Lucie née Bourguignon sa femme

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt-cinq, à Eauv Vores

le vingt-cinq, à Plainpalais le vingt-six Octobre et

à Sool le deux Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de
l'état civil à Sool, Plainpalais
de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux:

Henri Jennij

Julia Jennij Bourguignon

Signatures des témoins:

F. Boisard Versoix

E. Boisard Versoix

Communiqué: à l'état civil à

Sool, Plainpalais et Eauv Vores

L'officier de l'état civil:

A. Carlioz

N° 15

Ramozzi Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Novembre* mil neuf cent ~~sept~~ *sept*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ramozzi Hector Auguste, entrepreneur*

de *Cambiasca (Novare) Italie* domicilié à *Aursins*

Célibataire

né à *Cambiasca le quatorze Septembre* mil huit cent *septante neuf*

fils de *Jaques Ramozzi décédé*

et de *Catherine née Maddalena sa veuve à Aursins*

2° *Longchamp Méry Hélène Anna, ménagère*

de *Essertines sur Rolle* domiciliée à *Gilly*

Célibataire

née à *Gilly le treize Décembre* mil huit cent *septante sept*

fille de *Louis Longchamp agriculteur à Gilly*

et de *Marie Sophie Anna née Berger sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Gilly, Aursins, Essertines* le *vingt trois Septembre* et à *Cambiasca* le *six Octobre* mil neuf cent *six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publications à *Gilly Aursins, Cambiasca + Essertines*
- 3° Permis de célébrer le mariage accordé par le Département de Justice + Police du Canton de *Vaud*

Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat à *Lausanne*

Signatures des époux :

Hector Ramozzi
Méry Ramozzi Longchamp

Signatures des témoins :

Ch. Nelly
Louise Longchamp Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carrière

Suivant notification du Département de Justice + Police du Canton de Vaud il résulte que Ramozzi Hector Auguste dont le mariage est inscrit dans l'acte ci contre a été reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la Commune de Dully Gilly le 12 Novembre 1906 L'officier de l'état civil A. Carrière

N° 16

Burnet-Fritsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

dix-neuf Novembre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnet François Eugène Louis

de Burtigny

domicilié à Burtigny

célibataire

né à Burtigny le huit Octobre

mil huit cent huitante

fils de Jean Charles François Burnet agriculteur à Burtigny

et de Marie Constante née Bory, les deux à Burtigny

2° Fritsch Hélène Angèle, institutrice

de Allaman

domiciliée à Burtigny

célibataire

née à Genève le huit Août

mil huit cent huitante un

fille de Charles Samuel François Mathieu Fritsch

et de Thérèse née Olivier sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Burtigny le deux - à Allaman

le quatre Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Certificats de publication
à Burtigny - Allaman

Communiqué : à l'état civil

de Rolle

Signatures des époux :

Burnet

Hélène Burnet - Fritsch

Signatures des témoins :

Hilloud Marchisoy

Léo Bory Longirod

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 17

Rossier Munier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Decembre ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Louis Henri, agriculteur

de Vinzel et de Rougemont domicilié à Bursinel (Le Genêt)

Etat civil : célibataire

né à Bursins le dix Octobre mil huit cent septante sept

fils de Marc Alexandre Rossier, agriculteur au Genêt

et de Louise Julie née Burnet sa femme

2° Munier Louisa Marguerite, ménagère

de Perroy domiciliée à Dully (St. Bonnet)

Etat civil : célibataire

née à Dully le vingt deux Avril mil huit cent huitante trois

fille de Charles Louis Munier agriculteur à St. Bonnet

et de Elisabeth née Steiner sa femme

Les publications ont eu lieu à Vinzel, Bursinel, Dully
le quatre, à Rougemont le cinq et à Perroy le
six Décembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'Extrait de naissance des
fiancés
Certificats de publication
à Vinzel Bursinel Dully
Rougemont et Perroy

Communiqué : à l'Etat civil
de Rougemont et de Rolle

Signatures des époux :

Louis Rossier
Marguerite Rossier Munier

Signatures des témoins :

Rossier Henri Vinzel
Louisa Munier Dully

L'officier de l'état civil :

A. Carlinz

N° 18

Causs Dumartheray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit~~ ^{mil neuf cent sept} ~~Décembre~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Causs Jean, agriculteurde Zweisimmen (Berne) domicilié à Essertines sur Rolledivorcé de Marie Elise Gonrad dès le vingt-six juin
mil neuf cent septné à Zweisimmen le treize Mars mil huit cent cinquante troisfils de Jean Causset de Madeleine née Cüller décédés2° Dumartheray née Blazer Marie, ménagèrede Essertines sur Rolle et St. Oyens domiciliée à Carteguinveuve de John Prosper Dumartheray dès le vingt-cinq
Mai mil huit cent nonante huitnée à Mont le vingt Octobre mil huit cent soixante quatrefille de Jean François Blazer et de Augustine née Uldryet de décédésLes publications ont eu lieu à Essertines et Carteguin le
sept, à Zweisimmen et Saint Oyens le neuf
Décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés2° Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée3° Acte du 1^{er} mariage du fiancé avec
mention du divorce4° Certificats de publication à
Zweisimmen, Essertines, St. Oyens et
Carteguin

Communiqué : à l'état civil

de Gimel et Zweisimmen

Signatures des époux :

Causs Jean
Marie Causs Dumartheray

Signatures des témoins :

Perrotten St. Gilly
Louis Raymond Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° _____

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro 18 à la page 27 est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

~~de faite dans l'année 1907~~ domicilié à _____

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes
Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil.

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le 4 janvier 1908 mil huit cent _____

Noms, profession et

domicile des parents :

et de _____



Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Ven double a été remis le domiciliée à 7 janvier 1908

Etat civil :

à l'Autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi

L'officier de l'état civil. Gilly le 7 janvier 1908

Lieu et date de la naissance :

née à A. Castiez mil huit cent _____

Noms, profession et

domicile :

et de _____



Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Vise le 28 Janvier 1908
le Préfet
A. Michel

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° **A**

Meylan Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre janvier ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan Edouard agriculteur

de Chenit domicilié à Bursins

Etat civil : célibataire

né à Essertines-Rolle le dix sept Mars mil huit cent septante cinq

fils de Charles Henri François Meylan

et de Marie Euphrasie née Golay, décédée

2° Baud Henriette Louise ménagère

de Gimel domiciliée à Essertines-Rolle

Etat civil : célibataire

née à Chataignieraz Essertines le quatre Octobre mil huit cent quatre vingt

fille de Jean Marc François Baud

et de Jeanne Française née Albédécroux, décédée

Les publications ont eu lieu à Bursins et Essertines le quatorze
au Brassus le quinze et à Gimel le seize Décembre
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publication à Bursins Essertines, au Brassus et à Gimel

Communiqué : à l'Etat civil du Brassus et de Gimel

Signatures des époux :

Edouard Meylan

Henriette Meylan Baud

Signatures des témoins :

Ulysse Golay Staphour

Marie Hugnet Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 2

Rossier & Bousaz
née Rapp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq janvier mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Marc Louis, agriculteur

de Tingel et de Raugement domicilié à Tingel

celibataire

né à Tingel le cinq janvier mil huit cent huitante

fils de Julien Alexandre Rossier décédé

et de Louise Thérèse née Christin sa mère à Tingel

2° Bousaz née Rapp Julia Alice, négociante

de Allon domiciliée à Tingel

veuve en 1^{re} noces de Louis Bousaz dès le seize
Avril mil neuf cent six

née à Trangres le vingt six Septembre mil huit cent septante huit

fille de Henri Alphons Rapp, mécanicien à Tromenhausen

et de Jeanne Marie née Bryand

Les publications ont eu lieu à Tingel le six, à Raugement et
à Allon le sept janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Extrait de naissance
des fiancés

2^o Extrait mortuaire du
1^{er} mari de la fiancée

Communiqué : à l'Etat civil
de Raugement et Allon

Signatures des époux :

Marc Rossier
Julia Rapp

Signatures des témoins :

Alexis Rossier
Yvonne
Alice Bousaz Tingel

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 3

Huguenin Heigniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un janvier ^{mil neuf cent huit} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Huguenin Samuel Julien agriculteurde Montherod domicilié à Bugnauz EssertinesEtat civil : célibatairené à Mont le quinze Août mil huit cent septante unfils de Henri Louis Samuel Huguenin agriculteuret de Catherine née Baudruch les deux à Bugnauz2° Heigniez Cécile Emma, ménagèrede Fontaines domiciliée à BugnauzEtat civil : célibatairenée à Grandson le quatre Février mil huit cent huitante huitfille de Louise Heigniez décedée

et de _____

Les publications ont eu lieu à Essertines le six, à Montherod
le huit et à Fontaines le dix janvier de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
des fiancés.2° Certificats de publication
à Essertines, Montherod
Fontaine3° autorisation du tuteur de la
fiancéeCommuniqué : à l'Etat civil
de Montherod (Gimel) et de
Liez

Signatures des époux :

Huguenin JulienHuguenin Cécile Heigniez

Signatures des témoins :

Henri Nout BugnauzHenriod De Bugnauz

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 4
Perisset Davet

Aujourd'hui premier Février ^{mil neuf cent huit} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Perisset Jean Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vauderens domicilié à Bursinel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vauderens le vingt quatre juin mil huit cent huitante

Noms, profession et

fil de François Nicolas Perisset agriculteur à Bursinel

domicile des parents :

et de Marie Louise née Richoz, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Davet Odile Siraphie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bauloz domiciliée à Bursinel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bauloz le vingt six Décembre mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fille de Marie Joséphine Davet femme Andrey

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursinel le quatorze, à Vauderens et Bauloz le seize janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Autorisation de la mère
- 3° Autorisation de la fiancée de contracter mariage
- 4° Certificats de publication à Bursinel, Vauderens et Bauloz

Communiqué : à l'Etat civil de Vauderens et Borsel

Signatures des époux :

Jules Perisset
Odile Perisset Davet

Signatures des témoins :

Perisset Adolphe Borsinel
Perisset Olivier Vauderens

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 5

Rochat-Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent huit

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat Paul Henri jardinier

de Lieu domicilié à Bussinel

célibataire

né à Lyon le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean Constant Rochat

et de Isidore dite Isaline née Regad

2° Roux Emma Eugénie ménagère

de Rossens domiciliée à Bussinel

célibataire

née àully le dix sept janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Samuel Roux

et de Adèle née Auberson

Les publications ont eu lieu à Bussinel et au Lieu le deux
à Marges et Rossens le quatre Avril de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Certificats de publication à Bussinel, le Lieu, Marges et Rossens

Communiqué : à l'Etat civil
du Lieu, de Marges et de
Villargel

Signatures des époux :

Paul Rochat

Emma Rochat née Roux

Signatures des témoins :

Roux
Meyer
inap.

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 6

Clément-Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Neuf Mai* mil neuf cent *huit*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clément Jules Julien*, agriculteur

de *Cartigny (Genève)* domicilié à *Châtel rive Es-*

sertines sur Rolle célibataire

né à *Châtel seize Mars* mil huit cent *huitante un*

fils de *Félix Marius Clément* agriculteur à *Châtel*

et de *Félicie Julie née Jorand* sa femme

2° *Richard Louise Elisa*, institutrice

de *Mont* domiciliée à *Mont*

célibataire

née à *Mont le vingt quatre février* mil huit cent *huitante cinq*

fille de *Edouard Charles Richard*, décédé

et de *Lina Cécile née Monnard* sa sœur à *Mont*

Les publications ont eu lieu à *Essertines le neuf à Cartigny*
le dix et à Mont le onze Mai de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extraits de naissance*
des fiancés

2° *Certificats de publication*
à Essertines, Cartigny
Mont

Signatures des époux :

J. Clément
Elisa Clément-Richard

Signatures des témoins :

M. Clément Châtel
Ida Richard Mont of Rolle

Communiqué : *Le présent*
acte sera communiqué à
l'Etat civil de Cartigny
et de Rolle

L'officier de l'état civil :

A. Cartigny

N° 7
Marendaz Pilet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois juin ^{mil neuf cent huit} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° Marendaz Henri François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mathod domicilié à Gilly

Etat civil :

veuf de Sophie Merminod des le vingt trois juillet mil neuf cent quatre

Lieu et date de la naissance :

né à Singel le seize janvier mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fil de Auguste Henri François Marendaz, agriculteur à Lini

domicile des parents :

et de Marie Louise née Rochat, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Pilet Marie Hélène, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex domiciliée à Gland

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tufflens le Château le sept ^{sept} mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de Marc Louis François Pilet, agriculteur à Gland

domicile des parents :

et de Henriette née Christin sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly le six à Château d'Oex
et Mathod le sept et à Gland le huit Avril
de la présente année

*En date du 3 décembre 1928
 et par jugement du Tribunal
 de Besançon et Lyon, rendu
 définitif le 3 février 1929, le
 mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Inscrip. le 15 mai 1929.
 L'officier de l'état civil.
 M. Bellocq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

1° Extraits de naissance des fiancés

Marendaz Henri

2° dit de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé

Hélène Marendaz Pilet

3° Certificats de publication
 à Gilly, Mathod, Château
 d'Oex et Pregnyins (Gland)

Signatures des témoins :

E. Belsor Gilly
Perretten P. Gilly

Communiqué : à l'Etat civil
 de Mathod, Château d'Oex
 et Pregnyins

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 8

Ostermann Duperré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ostermann Henri Louis, agriculteur

de Tinzel domicilié à Gilly

celibataire

né à Gilly le vingt Mars

né à mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Marc Julien Ostermann, décédé

et de Julie Françoise née Quiblier, sa mère à Gilly

2° Duperré Jeanne Marie Joséphine

de Montprezres et Rougemont domiciliée à Dully

celibataire

née à Chancy (Genève) le trente Octobre

née à mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Henri Duperré, agriculteur à Dully

et de Albertine Henriette Gabrielle née Corbet

Les publications ont eu lieu à Gilly, Tinzel & Dully le seize
à Rougemont le quinze et à Montprezres le seize
juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication
à Gilly, Tinzel,
Dully, Rougemont &
Montprezres

Signatures des époux :

H. Ostermann

Jeanne Ostermann Duperré

Signatures des témoins :

Duperré Louis à Dully

Pernet Auguste à Gilly

Communiqué : à l'Etat
civil de Rougemont et
Montprezres

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 9
Pernet Duperré

Aujourd'hui vingt six Septembre _____ mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pernet Auguste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Remmaz, Norville - Ormont dessus domicilié à Gilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le vingt huit Mai • mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fil de Jules Charles Alexandre Pernet agriculteur

domicile des parents :

et de Lucie Jenny née Rolaz sa femme, les deux à Gilly

Nom et profession de l'épouse :

2° Duperré Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Montprezres - Rougemont domiciliée à Dully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Dully le dix neuf Août • mil huit cent huitante huit

Noms, profession et

fille de Henri Duperré, agriculteur - à Dully

domicile des parents :

et de Henriette Gabrielle Albertine née Carbet sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly et Dully le trois, à Remmaz
Norville, Ormont dessus - Rougemont le quatre
et à Montprezres le cinq Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés.
2° Certificats de publication à
Gilly, Dully, Remmaz, Norville
Montprezres & Rouge-
mont

Signatures des époux :

Auguste Pernet

Marie Pernet Duperré

Signatures des témoins :

Henri Ostermann Dully

Ch. Pernet Gilly

Communiqué : à l'Etat civil
de Villeneuve, Ormont
dessus et Corcelles

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N° 10
Berthod Burnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berthod Henri Benjamin, agriculteur

de Cannay domicilié à Vincy & Gilly

célibataire

né à Versuis le cinq claut mil huit cent quatre vingt

fils de Louis Jules Constant Berthod

et de Louise née Rey, décédée

2° Burnat Sophie Emma, ménagère

de Froiderville domiciliée à Vincy

célibataire

née à Margencel le vingt neuf ferrier mil huit cent quatre vingt

fille de Emmanuel Burnat, agriculteur à Vincy

et de Mari Jeanne née Faud, décédée

Les publications ont eu lieu à Gilly le quinze, à Froiderville et Cannay le dix sept octobre mil neuf cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publication à Gilly, Cannay & Froiderville

Communiqué : à l'état civil de Bottens & Coppet

Signatures des époux :

Henri Berthod

Sophie Berthod Burnat

Signatures des témoins :

Jean Bouet Cartegnin

Emmanuel Burnat Vincy

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° **11****Leutwyler Blanchard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit ^{mil neuf cent} octobre ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leutwyler Albert Gotthold, fromageurde Birswil (Argovie) domicilié à Dully

célibataire

né à Reinach le vingt-quatre juin mil huit cent septante huitfils de Joseph Rodolphe Gottfried Leutwyleret de Anna Maria née Maurer2° Blanchard née Milliquet Emma Louisede Perroy domiciliée à Bursinelœur en 1^{res} noces de Jules Anthelme Blancharddes le vingt-neuf janvier mil neuf cent septnée à Riez le cinq avril mil huit cent soixante neuffille de Henri Frédéric Milliquetet de Marie Hortense Eugénie née NégrozLes publications ont eu lieu à Birswil le vingt quatre àBursinel et Dully le vingt cinq et à Rolle levingt six Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés2° Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée3° Certificats de publication à Dully, Bursinel, Perroy et BirswilCommuniqué : à l'Etat civil de Birswil et Rolle

Signatures des époux :

Gotthold LeutwylerEmma Leutwyler Milliquet

Signatures des témoins :

François Delivand BursinelHenri Fillion Rolle

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 12

Rochat Duchêne

Aujourd'hui six Novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rochat Marc Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu domicilié à Grange Grèche Quins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Grange Grèche le seize Novembre
né à mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Marc Louis Rochat, agriculteur à la Grange Grèche

domicile des parents :

et de Fanny Louise née Calent sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Duchêne Joséphine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Margencel (Haute Savoie) domiciliée à Vingel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Margencel le vingt cinq Mars
née à mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de Françoise Duchêne journalière à Margencel

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Quins et Vingel le cinq, au
Lieu le six et à Margencel le neuf Octobre
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Autorisation de la mère de la fiancée de contracter mariage
3° Certificats de publication à Quins, Vingel, Le Lieu et Margencel

Signatures des époux :

Louis Rochat.
Joséphine Rochat Duchêne

Signatures des témoins :

Jacques Badel Longirod
Paul Loup Begnins

Communiqué : à l'Etat civil du Lieu et la Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 13

Henry Bourguignon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dia huit novembre* ^{mil neuf cent huit} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry Charles Jules Louis, agriculteurde Montherod domicilié à Bursinelcélibatairené à Bursinel le neuf février mil huit cent septante neuffils de Jules François Henry, décédéet de Louise Joséphine née Garpin sa veuve à Bursinel2° Bourguignon Esther Jenny, ménagèrede Gilly domiciliée à Bursinelcélibatairenée à Gilly le dix sept avril mil huit cent huitante huitfille de Charles Louis Henri Bourguignon, agriculteuret de Julie Augustine née Rossier sa femme les deux à BursinelLes publications ont eu lieu à Gilly et Bursinel le trente un
octobre à Gimel le deux novembre de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
des fiancés2° Certificats de publication
à Montherod, Gilly et Bur
sinelCommuniqué : à l'Etat civil
de Gimel

Signatures des époux :

Charles HenryEsther Henry Bourguignon

Signatures des témoins :

A. Widmer BursinelH. Widmer Bursinel

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 14.
Baud et Requet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud Louis Alexandre, agriculteur

de Gimel domicilié à Chataigneriaz Essertines

Etat civil : célibataire

né à Chataigneriaz

Lieu et date de la naissance : né à le vingt cinq Juin mil huit cent huitante trois

Noms, profession et fils de Jean Marie François Baud

domicile des parents : et de Jeanne Françoise née Abédécarruf, décédée

Nom et profession de l'épouse : 2° Requet Elise Pauline ménagère

Lieu d'origine et de domicile : de Letermes (H. Saroi) domiciliée à Chataigneriaz

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Letermes le vingt juillet mil huit cent huitante trois

Noms, profession et fille de Jean Marie Requet, maréchal à Letermes

domicile : et de Victorine née Pollien sa femme

Date des publications : Les publications ont eu lieu à a Essertines le vingt neuf, à

Gimel le trente un et à Letermes le premier Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Certificats de publication à Essertines, Gimel et Letermes

3° Autorisation des parents de la fiancée

Communiqué : à l'Etat civil de Gimel et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Louis Baud

Elise Baud née Requet

Signatures des témoins :

Meylan Edouard Chataigneriaz

Requet Marie Louise

L'officier de l'état civil :

A. Carlinz

N° 15

Jacot Dutruy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dia neuf Decembre* ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jacot Henri Adolphe*, agriculteur

de *Bussy* domicilié à *Guins*

Etat civil : *célibataire*

né à *Bussy le vingt sept juillet* mil huit cent *quatre vingt deux*

fil de *Emile Sigismond Jacot*

et de *Elise Charlotte Elisabeth nee Henry*

2° *Dutruy Julia Léonie*, ménagère

de *Guins et de Bequins* domiciliée à *Guins*

Etat civil : *célibataire*

née à *Guins le vingt juillet* mil huit cent *huitante neuf*

filles de *Marc François Dutruy*

et de *Mari nee Tissot*

Les publications ont eu lieu à *Guins et Bequins le quatre*
et à Bussy le cinq Decembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extraits de naissance des fiancés*

2° *Autorisation du père de la fiancée de contracter mariage*

3° *Certificats de publication à Guins Bequins & Bussy*

Communiqué : à l'Etat civil de *Bequins et de Villars sous Yens*

Signatures des époux :

Adolphe Jacot

Léonie Jacot-Dutruy

Signatures des témoins :

M. Dutruy. Guins.

E. Roy Nyon

L'officier de l'état civil :

A. Carrière

N° 16

Liquet Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Liquet Henri**, agriculteur

de **Cherit** domicilié à **Bussins**

célibataire

né à **Bussins** le vingt un Octobre mil huit cent septante cinq

fil de **Henri Liquet**

et de **Louise Sophie** née **Rohrbach**

2^e **Schneiter Charlotte** ménagère

de **Lahmi (Rome)** domiciliée à **Bussinel**

célibataire

née à **Cherit** le seize Avril mil huit cent huitante sept

fille de **François Schneiter**

et de **Jaqueline Henriette** née **Heser**

Les publications ont eu lieu à **Bussins** le trois, à **Bussinel**

le trois au **Brassus** et à **Stefisburg** le quatre Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Extraits de naissance des fiancés
2^e Certificats de publication à **Bussins**, **Bussinel**, **Brassus** et **Stefisburg**

Communiqué : à l'Etat civil du **Cherit** et de **Stefisburg**

Signatures des époux :

Henri Liquet
Charlotte Liquet Schneiter

Signatures des témoins :

Charles Schneiter Bussinel
Ed. Schneiter

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 17
 Dutruy Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil neuf cent huit
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutruy Ernest agriculteur

de Luins et de Bequins domicilié à Luins

célibataire

né à Luins le treize Novembre mil huit cent septante huit

fils de Marc François Dutruy

et de Marie née Cissot

2° Bertholet Jenny Lucie, sans profession

de Aubonne domiciliée à Luins

célibataire

née à Mauraz le dix neuf juillet mil huit cent huitante huit

fille de Louis Alexis Bertholet

et de Marie Susanne née Cardy

Les publications ont eu lieu à Luins le dix, à Bequins
 et à Aubonne le onze Novembre mil neuf cent
 huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Certificats de publication à Luins, Bequins et Aubonne

Communiqué : à l'Etat civil
 de Bequins et Aubonne

Signatures des époux :

Ernest Dutruy

Jenny Dutruy Bertholet

Signatures des témoins :

J. Dutruy Luins

Pierre Rochat Luins

L'officier de l'état civil :

A. Cardin

N°

Anjourd'hui

mil neuf cent
mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Le numéro 17 à la page 40 est celui de la dernière inscrip-

Lieu d'origine et de domicile :

de tion faite dans l'année 1908. domicilié à

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions
L'Officier de l'Etat civil

Lieu et date de la naissance :

né à mil huit cent

Noms, profession et

de Gilly le 31 Décembre 1908.



domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2^o

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Un double a été remis le 7 Janvier 1909 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

née à L'Officier de l'Etat civil mil huit cent

Noms, profession et

de fille de A. Carling

domicile :

et de Gilly le 7 Janvier 1909

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à



Visé le 18 Janvier 09
le Préfet,
A. Vitte

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Blanchard Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf janvier ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchard Fernand agriculteur

de Perroy domicilié à Mont

célibataire

né à Rolle le onze Mars mil huit cent huitante deux

fils de Jean Daniel Blanchard décédé

et de Louise née Durand sa veuve à Mont

2° Richard Henriette Augusta monagère

de Carteguin domiciliée à Carteguin

célibataire

née à Carteguin le vingt cinq janvier mil huit cent septante neuf

fille de Jules François Louis Richard décédé

et de Emilie Rosalie Victoire née Polay sa veuve à Carteguin

Les publications ont eu lieu à Carteguin le vingt six à Mont le vingt huit et à Perroy le vingt neuf Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de Rolle de
célébrer le mariage à Gilly

Communiqué : à l'Etat civil
de Rolle

Signatures des époux :

Fernand Blanchard
Augusta Blanchard née Richard

Signatures des témoins :

Jules Richard Carteguin
Edmond Hurlod Rolle

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 2

Bloch André

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bloch Charles Paul agriculteur

de Vingly (Bonne) - Landeron - Combef (Suisse) domicilié à Gilly

célibataire

né au Landeron le quatorze Mai mil huit cent septante neuf

fil de Daniel Bloch agriculteur à Landeron

et de Rose Caroline née Erbeau décédée

2° André Rosalie, ménagère

de Gilly domiciliée à Gilly

célibataire

née à Gilly le deux Décembre mil huit cent huitant trois

fille de John Albert André décédé

et de Lucie Henriette Ferdine Annette née Bouvier sa veuve à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly et Landeron le neuf, à Vingly
le douze Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés,
2° Certificats de publication à Gilly, Landeron + Vingly

Communiqué : à l'état civil
au Landeron + Vingly

Signatures des époux :

Paul Bloch

Rosalie Bloch André

Signatures des témoins :

Reni Bouquignon Gilly
Germaine Bradi Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N° 3

Parmelin Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Parmelin Lucien Dules agriculteur

de Bussins domicilié à Bussins

celibataire

né à Bussins le quatre Mai mil huit cent huitante six

fils de Etienne Emile Julien Parmelin agriculteur à Bussins

et de Marie Sophie née Dubois sa femme

2° Chabloz Anna Marguerite ménagère

de Vaugondry domiciliée à Bussins

celibataire

née à Bussins le trois Août mil huit cent huitante six

fille de Jean Maurice Chabloz charpentier à Bussins

et de Louise Jenny née Golay sa femme

Les publications ont eu lieu à Bussins le vingt un et à Vaugondry le vingt trois janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Certificats de publication à
Bussins & Vaugondry

Signatures des époux :

Parmelin Lucien

Anna Parmelin Chabloz

Signatures des témoins :

Alexandre Chabloz Bussins

Emile Parmelin Bussins

Communiqué : à l'Etat civil
de Champagne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 4.

Billard Hauswirth

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Billard Jules Frederic, Commis C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gilly et de Gimel domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le dix sept Mars mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fils de Jules Samuel Billard, buraliste postal à Gilly

domicile des parents :

et de Sophie Caroline née Tomorog sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2^e Hauswirth Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domiciliée à Cologny (Genève)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gorins le treize juin mil huit cent huitante cinq

Noms, profession et

fille de Christian Hauswirth agriculteur à Gilly

domicile :

et de Caroline née Steiner sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt deux, à Aigle le vingt trois, à Cologny le vingt trois à Gessenay le vingt trois et à Gimel le vingt quatre février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Aigle de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Jules Billard

Marie Billard Hauswirth

Signatures des témoins :

Louise Guay

Emil Troymat Gilly

Communiqué : à l'Etat civil

de Gimel, Aigle, Gessenay et Cologny

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N° 5

Berseth Billard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berseth Albert, employé de tramway

de Saint Georges domicilié à Plainpalais

célibataire

né à St. Georges le vingt six Février mil huit cent huitante

fils de Jean Samuel Berseth

et de Emma née Rochat, décédée

2° Billard Jenny Julie, sans profession

de Gilly et de Gimel domiciliée à Gilly

célibataire

née à Gilly le 6 septembre mil huit cent huitante sept

fille de Jules Samuel Billard, buraliste postal à Gilly

et de Sophie Caroline née Semroz sa femme

Les publications ont eu lieu à Gilly et Plainpalais le vingt trois
et à Gimel le vingt quatre Février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat
civil de Plainpalais de cé-
lébrer le mariage à Gilly

Communiqué : à l'Etat civil
de Longjumeau et Plainpalais.

Signatures des époux :

Albert Berseth

Jenny Berseth Billard

Signatures des témoins :

L. Duressat

Emil Troynat Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 6

Boynat Billard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boynat François Eugène, agriculteur

de Larigny domicilié à Larigny

célibataire

né à Larigny le onze janvier mil huit cent huitante cinq

fils de Henri Louis Daniel Boynat

et de Jeannette Caroline Moinat née Fare

2° Billard Adèle Isabelle, sans profession

de Gilly et de Gimel domiciliée à Genève

célibataire

née à Gilly le deux Mars mil huit cent huitante six

fille de Jules Samuel Billard, buraliste postal à Gilly

et de Sophie Caroline née Semoroz sa femme

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt deux, à Genève,
Larigny & Eloy le vingt trois et à Gimel le vingt quatre
Février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Villars sous Yens de célébrer le mariage à Gilly

Communiqué : à l'état civil de Villars sous Yens, St. Loup Genève & Gimel

Signatures des époux :

Eug. Boynat

Adèle Boynat Billard

Signatures des témoins :

L. Pélissier

Emil Boynat Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° 7
Wldry Roulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wldry Eugène Samuel, laitier

de Saubraz domicilié à Bursins

célibataire

né à Saubraz le vingt sept Octobre mil huit cent quatre vingt

fils de François Marc Samuel Wldry, décédé

et de Louise Vanette Marie née Lernet sa mère à Saubraz

2° Roulier Pauline Alice ménagère

de Yronand domiciliée à Bursins

célibataire

née à Gilly le vingt trois Décembre mil huit cent huitante un

fille de Emile Alexis Roulier, décédé

et de Juliette Caroline née Lécand sa mère à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le (22) vingt deux
à Saubraz et Yronand le vingt cinq Février mil
neuf cent neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des
fiancés
2° Certificats de publication
à Bursins, Saubraz et
YronandCommuniqué : à l'état civil
de Gimet et Yronand

Signatures des époux :

Eugène Wldry
Pauline Wldry Roulier

Signatures des témoins :

Trahin Emile, Bursins
Julien Bossier, Koller.

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 8

Aujourd'hui vingt Avril

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

Schneider Gudet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Schneider Adolphe, Conducteur C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Mülligen (Argovii) domicilié à St. Gall

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mülligen le quinze Mars mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fils de Jacob Schneider décédé

domicile des parents :

et de Anna née Rey sa mère à Mülligen

Nom et profession de l'épouse :

2° Gudet Charlotte Lucie Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Burtigny domiciliée à Burtigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Burtigny le deux Février mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de François Louis Gudet, agriculteur à Burtigny

domicile :

et de Marie Louise née Callant sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St. Gall le vingt quatre, à Mülligen le vingt cinq et à Gilly le vingt six Mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil de St. Gall de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Schneider Adolphe
Lucie Schneider Gudet

Signatures des témoins :

Schneider Heinrich Winderich
Julia Gudet Burtigny

Communiqué : à l'Etat civil de St. Gall & Mülligen

L'officier de l'état civil :

A. Carli

N° 9
Quayzin Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

- Aujourd'hui *vingt neuf Mai* ^{mil neuf cent neuf} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Quayzin Louis *agriculteur*

de Crelex domicilié à Bursins

célibataire

né à Bursins le *vingt un Novembre* mil huit cent *septante quatre*

fils de Marc Louis Quayzin *décédé*

et de Louise *née Carin, sa veuve à Bursins*

2° Roth Emma *ménagère*

de Zurich domiciliée à Bursins

célibataire

née à Zurich le *treize Octobre* mil huit cent *septante huit*

fille de Henni Roth

et de Anna *née Müller, décédée*

Les publications ont eu lieu à Bursins le *douze* à Zurich le *treize* et à Crelex le *quatorze* Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Certificats de publication à Bursins, Crelex et Zurich

Communiqué : à l'Etat civil de Gingins et Zurich

Signatures des époux :

Louis Quayzin

Emma Quayzin née Roth

Signatures des témoins :

Charles Corretton Gilly

Larmelin Lucien Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N° 10

Kaspar Croix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kaspar Alexis Louis, agriculteur

de Gully sur Marges domicilié à Froid'Aigue S. Pree

celibataire

né à Froid'Aigue le vingt six Aout mil huit cent quatre vingt

fil de Charles Kaspar, agriculteur à Saint Pree

et de feue Rose Julie née Jacot décédée

2° Croix Olympe Cesarine Félicie, sans profession

de Gilly domiciliée à Vingel

celibataire

née à Gilly le trente Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Marc Fétif Croix agriculteur à Vingel

et de Emma Adèle Aline née Raymond sa femme

Les publications ont eu lieu à Gully, Saint Pree, Gilly et Vingel
le neuf juin (1909) mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de S. Pree
de célébrer le mariage à
Gilly

Communiqué : aux Officiers
de l'Etat civil à Villars
sous Yens & S. Pree

Signatures des époux :

Alexis Kaspar

Félicie Kaspar Croix

Signatures des témoins :

Emile Charrière Bussey

Eras Kaspar Lammens

L'officier de l'état civil :

A. Cantier

N° 41

Burnat Latty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un ~~sept~~ ^{mil neuf cent neuf} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnat Jules Edouard, agriculteur

de Froidexille domicilié à Genève

Etat civil : célibataire

né à Geneve le vingt novembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Emmanuel dit Eli Burnat

et de Marie Jeanne née Baud

2° Latty Violette Alice, sans profession

de Lully domiciliée à Lully

Etat civil : célibataire

née à Coppet le vingt un Mars mil huit cent quatre vingt huit

fille de Marc Latty

et de Elise Henriette née Bonnet

Les publications ont eu lieu à Froidexille le trois à Genève
et à Lully le deux d'oct mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de l'Officier
de l'Etat civil de Genève
de célébrer le mariage à
Lully

Signatures des époux :

Burnat Edouard
Burnat Violette Latty

Signatures des témoins :

Marguerite Latty Lully
Henri Berthod VincyCommuniqué : à l'Etat
de Ballens et Genève

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 12

Mestral Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Aout

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mestral Marc Emile agriculteur

de Gingins domicilié à Gingins

célibataire

né à Gingins le dix Novembre mil huit cent septante cinq

fil de Antoine Jules Emile Mestral agriculteur

et de Louise née Bory les deux à Gingins

2° Rosset Marie Isabelle sans profession

de Baugy Villars domiciliée à Bursins

célibataire

née à Gilly le dix huit Juillet mil huit cent huitante trois

fille de Antoine Louis Rosset agriculteur

et de Susanne Louise née Moret les deux à Bursins

Les publications ont eu lieu à Gingins le quatre à Baugy Villars le trois et à Bursins le deux Aout mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Gingins de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Mestral Emile fils.

Isabelle Mestral née Rosset,

Signatures des témoins :

Eugenie Burman Vinzel

Lucien Rottet, Bursins

Communiqué : à l'Etat

civil de Gingins & Aulonne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 13
Speidel Walther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ^{mil neuf cent neuf} ~~Octobre~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Speidel Friedrich chauffeurde Wiedlisbach (Borne) domicilié à L'Islecélibatairené à Wiedlisbach le trouze en Décembre mil huit cent septante huitfils de Jacob Speidelet de Anna Maria née Zumstein Sakob2° Walther Lucie Berthe, ménagèrede Luins domiciliée à Luinscélibatairenée à Luins le trouze en Octobre mil huit cent huitante septfille de Luigi Samuel Auguste Waltheret de Fanny Julie née GuenetLes publications ont eu lieu à Luins le ouze, à Oberkipp et
à L'Isle le dauze Octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de L'Isle
de célébrer le mariage à
GillyCommuniqué : à l'Etat civil
d'Oberkipp et L'Isle

Signatures des époux :

Fritz Speidel
Berthe Speidel Walther.

Signatures des témoins :

Emil Speidel, Célibataire
Thérèse Walther Luins.

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 14

Moser Taltani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moser Jules Louis, agriculteur

de Gilly domicilié à Cartegnin

célibataire

né à Gilly le premier juin mil huit cent septante quatre

fils de Jean Isaac Moser

et de Louise Julie née Paschoud, décédée

2° Taltani Lucie, ménagère

de Trobazo (Novare, Italie) domiciliée à Cartegnin

célibataire

née à Genève le quinze Mai mil huit cent quatre vingt sept

fille de Gaspard Taltani

et de Marie Joséphine Elise née Maillard, décédée

Les publications ont eu lieu à Cartegnin & Gilly le onze

Octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les extraits de naissance des fiancés.

2° Les certificats de publication à Gilly et Cartegnin.

Signatures des époux :

Jules Moser
Julie Moser Taltani

Signatures des témoins :

Honri Billard Gilly
Emilie Bellard Gilly

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Par jugement du Tribunal de District de Rolle du 28 Août 1920 rendu définitif & exécutoire le 30 Sept. 1920, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce le Tribunal a fixé à tout le délai durant lequel l'époux ne pourra se remariés.

Intéruit le 13 Octobre 1920
L'Officier de l'Etat civil
H. Bellard

N° 15.

Bichet Bichet

Aujourd'hui seize novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bichet Charles Marius, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Burtigny domicilié à Burtigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Burtigny le dis sept Octobre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Charles Julien Bichet

domicile des parents :

et de Louise Marie veüi Sergy, décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Bichet Julie Marguerite, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Burtigny domiciliée à Burtigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Burtigny le quatre juillet mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de Jules Louis Bichet, agriculteur à Burtigny

domicile des parents :

et de Fanny Henriette veüi Chollet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Burtigny le dis huit Octobre
mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les extraits de naissance des fiancés
2° Les certificats de publication à Burtigny

Communiqué :

Signatures des époux :

Charles BichetMarguerite Bichet Bichet

Signatures des témoins :

Louis Sergy BurtignyJeanne Lilloud Burtigny

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N° 16

Marechal Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marechal John Henri Lucien, agriculteur

de Cartequin domicilié à Cartequin

celibataire

né à Cartequin le onze novembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Daniel Henri Marechal décédé

et de Sophie née Richard sa veuve à Cartequin

2° Margot Lucie Thérèse

de Sainte Croix domiciliée à Rolle

celibataire

née à Cartequin le vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Jean Henri Alimi Emmanuel Margot

et de Marie Louise née Lache, décédés

Les publications ont eu lieu à Cartequin le vingt huit, à Rolle
et Sainte Croix le vingt neuf octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Cartequin, Rolle et St. Croix

Communiqué : à l'état civil de Sainte Croix et Rolle

Signatures des époux :

Henri Marechal

Thérèse Marechal-Margot

Signatures des témoins :

Alfred Marechal Cartequin

Julia Mouneyron Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 17
Rossier Roulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil neuf cent ~~neuf~~
mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rossier François Julien charpentierde Orny sur Nahran (Fribourg) domicilié à RolleEtat civil : célibatairené à Orny sur Nahranné le dix huit Août mil huit cent quatre-vingt-fils de François Xavier Rossier décédéet de Elise née Meltrauf sa veuve à Nelfauf2° Roulier Cécile ménagèrede Yvonand domiciliée à BursinsEtat civil : célibatairenée à Gilly le trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-septfille de Emile Alexis Roulier décédéet de Juliette Caroline née Lécaud sa veuve à Bursins

Les publications ont eu lieu à Rolle le cinq, à Orny sur Nahran
à Yvonand et Bursins le six Octobre mil neuf cent
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de Rolle de
célébrer le mariage à Gilly

Communiqué : à l'Etat civil
de Nahran Yvonand et de
Rolle

Signatures des époux :

Julien RossierCécile Roulier

Signatures des témoins :

Roulier Charles BursinsTrelin Emile Bursins

L'officier de l'état civil :

M. Carlier

N° 18

Nicolier Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Novembre* mil neuf cent *neuf*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

1° Nicolier Otto François Gustave Adolphe, *agriculteur*

de Ormont dessus domicilié à la Dôle / Gilly

Etat civil : célibataire

né à Grandson le 29 Mars (vingt neuf) mil huit cent septante neuf

fils de François Félix Nicolier

et de Louise Joséphine Renaud

2° Bourgeois Louise Marie,

des Allinges (H^{te} Savoie) domiciliée à Choron les Bains

Etat civil : célibataire

née à Allinges le sept Avril mil huit cent huitante sept

fille de Claude Bourgeois

et de Amélie née Bon

Les publications ont eu lieu à Gilly le cinq, à Ormont dessus
le sept et à Choron le treize Novembre mil neuf
cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les extraits de naissance
des fiancés

2° Consentement des parents
de la fiancée

3° Certificats de publication
à Gilly, Ormont dessus & Choron

Communiqué : à l'Etat civil
de Ormont dessus et à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Gustave Nicolier

Louise Nicolier Bourgeois

Signatures des témoins :

Dollay Auguste la Dôle

Luffier la Dôle

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 19
de Grey et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o de Grey Charles Jacques Alfred, régiment

de Payerne domicilié à Carlequin

célibataire

né à Orbe le vingt Novembre mil huit cent soixante trois

fils de Théodore Henri Samuel de Grey

et de Louise Emma Marianne née Roland

2^o Pasche née Clere Rosine Lucie dite Rose

de Cron la Ville domiciliée à Lausanne

Veuve d'Alfred Pasche des le quinze Août mil
neuf cent un

née à Cron la Ville le neuf Mai mil huit cent septante trois

fille de François Philibert Clere

et de Rosalie Louise née Pasche

Les publications ont eu lieu à Carlequin le vingt neuf, à
Cron la Ville et Lausanne le treize Novembre et
à Payerne le quatre Décembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés

2^o Acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée

3^o Certificats de publication à
Carlequin, Payerne, Cron la
Ville et Lausanne

Communiqué : à l'état civil
de Payerne, Cron la Ville et
Lausanne

Signatures des époux :

C. de Grey

Rose de Grey née Clere

Signatures des témoins :

Louis Polay Gilly

A. Cartier Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N° 20

Bloch - Requin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *sing quatre Decembre*

~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~
mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bloch Emile Laurent**, *agriculteur*

de *Sanderon-Combes et Fénil* domicilié à *Bursins*

célibataire

né au Sanderon

né à *le quatorze Mai* mil huit cent *septante neuf*

fils de *Daniel Bloch*

et de *Rose Caroline née Erbeau*

2° **Requin Hélène Lina**, *menagère*

de *Charvornay* domiciliée à *Bursins*

célibataire

née à Charvornay Bursins

née à *le cinq septembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *Jean Requin*

et de *Louise Jenny née Bulloz*

Les publications ont eu lieu à *Bursins le vingt neuf à Fénil*

Sanderon + Charvornay le treize novembre mil
neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extrait de naissance*
des fiancés

2° *Certificats de publica-*
tion à Bursins, Fénil
Sanderon et Charvornay

Communiqué : à l'Etat civil
de *Fénil, Sanderon + Cha-*
vornay

Signatures des époux :

Emile Bloch

Lina Bloch née Requin

Signatures des témoins :

Auguste Requin Bursins.

Charles Requin Vandœuvre

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Approuvé le complacement de
not Charvornay par celui de
Bursins à la 17^e ligne de cet
acte.
L'Officier de l'état civil.

A. Carlier

N°

Aujourd'hui

~~mill neuf cent~~
mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro 20 à la page est celui de la dernière ins-

Lieu d'origine et de domicile :

de cription faite dans l'année 1909 domicilié à

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes
Ce que nous certifions L'Officier de l'Etat civil

Lieu et date de la naissance :

né à mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis le 10 janvier 1910 à l'autorité

Lieu d'origine et de domicile :

de cantonale en exécution de domiciliée à l'art. 2 de la loi.

Etat civil :

L'Officier de l'Etat civil

Lieu et date de la naissance :

Gilly le 10 janvier 1910 née à mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Visé le 17 Janvier 1910
le préfet,
A. Vittel



1910

N° 1

Bourguignon Leyrollaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Février mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bourguignon Henri Samuel, agriculteur

de Gilly domicilié à Gilly

Etat civil : célibataire

né à Gilly le sept juillet mil huit cent huitante trois

fils de Jules Auguste Bourguignon, agriculteur à Gilly

et de Jeanne Louise née Cuenoud sa femme

2° Leyrollaz Alice Hélène, ménagère

de Villars Lussey domiciliée à Territet, Montreux

Etat civil : célibataire

née à Villars Lussey le seize Février mil huit cent septante neuf

fille de Henri François Leyrollaz, agriculteur à Villars Lussey

et de Louise Léonie née Leyrollaz sa femme

Les publications ont eu lieu à Gilly et les Blanchés le dix sept
et à Villars Lussey le dix neuf janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Gilly, Les Blanchés et Villars Lussey

Communiqué : à l'Etat civil de La Sarraz et des Blanchés

Signatures des époux :

Henri Bourguignon
Alice Bourguignon Leyrollaz

Signatures des témoins :

Jules Bourguignon rue de la Vallée
rue Léna Bourguignon rue de l'Évêché

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 2

Schneiter Bertin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize ^{mil neuf cent dix} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{sept} ~~vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneiter Charles agriculteur

de Fahmi (Borne) domicilié à BursinelEtat civil : célibatairené à Nyon le vingt un Aout mil huit cent huitante cinqfils de François Schneiter, pêcheur à Bursinelet de Jaqueline Honniettes née Fleur

2° Bertin Lydie Madeline, ménagère

de Carre Pellie (pro. de Courmoulin) domiciliée à NyonEtat civil : célibatairenée à Carre Pellie le huit Septembre mil huit cent huitante septfille de Jean Etienne Bertin, agriculteur à Carre Pellieet de Marie née PalmaLes publications ont eu lieu à Bursinel le cinq, à Fahmi le sept à Nyon le sept et à Carre Pellie le six un Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication
à Bursinel, Fahmi, Nyon
et Carre Pellie

Signatures des époux :

Charles Schneiter

Madeline Schneiter Bertin

Signatures des témoins :

François Schneiter, Ghilly Laurentine

Henri Piquet Bursinel

Communiqué : à l'Etat civil

de Nyon, Fahmi et à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 3

Humbert-Feignoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mai mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Humbert Jules Alfred agriculteur

de Marchissy domicilié à Longirod

Etat civil : Célibataire

né à Longirod le six Mars mil huit cent septante six

fils de Charles Eugène Humbert

et de Louise née Dubert

2° Feignoux Fanny Louise ménagère

de Burtigny domiciliée à Burtigny

Etat civil : célibataire

née à Burtigny le vingt deux Décembre mil huit cent septante neuf

fille de Louis Samuel Feignoux

et de Jenny Louise née Gudet

Les publications ont eu lieu à Longirod et Marchissy le trois
et à Burtigny le deux Mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les extraits de naissance
des fiancés

2° Certificats de publication
à Marchissy, Longirod et
Burtigny

Communiqué : à l'état civil
de Longirod

Signatures des époux :

Alfred Humbert
Louise Humbert Feignoux

Signatures des témoins :

Ernest Pelloud Longirod
Alice Feignoux Burtigny

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Approuvé la radiation de
la mention des pièces déposées
et leur remplacement par ces
mots :

"Autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Longirod
de célébrer le mariage à
Gilly"
Officier de l'Etat civil
A. Carlier

N° 4

Wurlo Richard

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Wurlo Edmond, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont dessous domicilié à Rolle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rolle le sept juin mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fils de Charles Jules Wurlo, fontainier à Rolle

domicile des parents :

et de Julie née Gardiol sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Richard Julie Emilie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cartegnin domiciliée à Cartegnin

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cartegnin le douze Août mil huit cent quatre-vingt cinq

Noms, profession et

fille de Jules François Louis Richard

domicile des parents :

et de Emilie Rosalie Victoire née Polay, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cartegnin le neuf, à Rolle et Ormont dessous le dix Mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Rolle de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Ed. Wurlo
Julie Wurlo Richard

Signatures des témoins :

Jules Richard, Cartegnin
Rachel Wurlo Rolle

Communiqué : à l'Etat civil de Rolle et Ormont dessous

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N° 5.

Crot Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Septembre mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crot Aloïs menuisier

de Riez et Sarigny domicilié à Gilly

Etat civil : célibataire

né à Puidoux le quatre Mai mil huit cent quatre vingt

fils de David Louis Crot, agriculteur à Puidoux

et de Louise Jacqueline née Détraç décedée

2° Chappuis Rosine

de Puidoux et des Thiolyres domiciliée à Chevres

Etat civil : célibataire

née à Puidoux le douze Janvier mil huit cent quatre vingt

fille de Louis Samuel Chappuis

et de Madelaine née Cassy, décedée

Les publications ont eu lieu à Gilly le six, à Riez, Sarigny
Puidoux, les Thiolyres et Chevres le sept Septem-
bre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
des fiancés

2° Certificats de publica-
tion à Gilly, Riez, Sarigny
Puidoux les Thiolyres
et Chevres

Communiqué : à l'état civil
de Cully, Cron Sarigny
et St. Saphorin.

Signatures des époux :

Aloïs Crot

Rosine Crot née Chappuis

Signatures des témoins :

Ernest Schaffert Gilly

Aichon Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 6

Cardinaux Decosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cardinaux Henri agriculteur

de Palezieux domicilié à Guillebrandaz Gilly

célibataire

né à Palezieux le trois Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Jean Abram Cardinaux, agriculteur à Palezieux

et de Sophie née Stuby, décédée

2° Decosterd Emma Louise, ménagère

des Chiolleyres domiciliée à Bursins

célibataire

née à Grange (Stribourg) le vingt Mars mil huit cent quatre vingt huit

fille de Charles Henri Decosterd, agriculteur à Palezieux

et de Louise née Villiamoz sa femme

Les publications ont eu lieu à Gilly, Bursins, Palezieux le dix et aux Chiolleyres le Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Certificats de publication à Gilly, Bursins, Palezieux et les Chiolleyres

Communiqué : à l'état civil de Palezieux et de Bursins

Signatures des époux :

Cardinaux Henri

Emma Cardinaux Decosterd

Signatures des témoins :

Kotaz Albert Gilly

Yvonne Lecomte Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 7
Jaquillard Creboux

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent dix}

Nom et profession de l'époux :

1° Jaquillard Louis Ernest, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bursins le trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fil de Louis Gabriel Jaquillard, agriculteur à Bursins

domicile des parents :

et de Adèle Louise née Menthonnet, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Creboux Anna, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bursins + de St. Cergue domiciliée à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bursins le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Henri François Edouard Creboux, décédé

domicile :

et de Mari Augustine née Jaquenoud, sa veuve à Bursins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursins le treize, à Rougemont et St. Cergue le quatorze Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Bursins, Rougemont et St. Cergue

Communiqué : à l'état civil de Rougemont et St. Cergue

Signatures des époux :

Louis Ernest Jaquillard

Anna Jaquillard Creboux

Signatures des témoins :

Ed. Creboux. Bursins.

Louis J. Jaquillard Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 8

Sergy - Burnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze *Novembre* mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Sergy Julien Samuel, agriculteur*de *Burigny* domicilié à *Burigny**veuf en premières noces de Adèle Jenny née Ferris, des*
*le vingt janvier mil neuf cent sept*né à *Burigny* le neuf *Septembre* mil huit cent *soixante neuf*fils de *Samuel François Sergy*et de *Marie Louise née Burnet, décédée*2° *Burnet Cécile Jenny, sans profession*de *Burigny* domiciliée à *Burigny**célibataire*née à *Burigny* le vingt neuf *Novembre* mil huit cent *septante trois*fille de *Georges Victor Burnet décédé*et de *Marguerite Pauline née Benz à Burigny*Les publications ont eu lieu à *Burigny* le dix neuf *Octobre**mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extraits de naissance des fiancés*
- 2° *Actes de décès de la première femme du fiancé*
- 3° *Certificat de publication à Burigny*

Communiqué :

Signatures des époux :

Sergy
Cécile Sergy Burnet

Signatures des témoins :

J. Mosillon Lausanne
Gustave Bugnion Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° 9
Christinet - Lilloud

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Christinet Lucien Paul, fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Le Taud domicilié à Burtigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Le Muids le vingt huit Mars mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fils de Paul Charles Christinet

domicile des parents :

et de Marie Joséphine née Guenard

Nom et profession de l'épouse :

2° Lilloud Jeanne Susanne Charlotte,

Lieu d'origine et de domicile :

de Burtigny domiciliée à Burtigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Burtigny le douze Avril mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Charles Louis Auguste Lilloud, charon

domicile :

et de Jeanne née Gruaz sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Burtigny le vingt un et
à Le Taud le vingt deux Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Burtigny et Le Taud

Communiqué : à l'état civil de Burtigny

Signatures des époux :

Christinet Lucien
Jeanne Christinet Lilloud

Signatures des témoins :

L.P. Lilloud Burtigny
M^{lle} Christinet Crjon

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 10
Robellaz Larpin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Novembre mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Robellaz Louis Henri, mécanicien

de Bullet domicilié à Yverdon

Etat civil : célibataire

né à Yverdon le quatre Mars mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Jean Louis Robellaz, cordier à Yverdon

et de Marie Elise née Chevalier

2° Larpin Frida, sans profession

de Bursinel & Gilly domiciliée à Bursinel (la Chaumière)

Etat civil : célibataire

née à Bursinel le six juillet mil huit cent nonante

filles de Louis Larpin, agriculteur à Bursinel

et de Madeleine née Critten dédée

Les publications ont eu lieu à Bursinel le vingt quatre, à
Yverdon & Bullet le vingt cinq et à Gilly le vingt
six Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil d'Yverdon
de célébrer le mariage à
Gilly

Signatures des époux :

Louis Robellaz

Frida Robellaz-Larpin

Signatures des témoins :

Louis Olivier Esprit

Louise Larpin Bursinel

Communiqué : à l'Etat civil
de Bullet, Yverdon et Aubonne

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° 11

Aujourd'hui vingt six Novembre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

Grosjean Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Grosjean Alfred Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Oyens domicilié à Beaulieu Gilly

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à le seize juin mil huit cent huitante cinq

Noms, profession et

fils de Henri Emile Grosjean, agriculteur à Beaulieu

domicile des parents :

et de Julie Marie née Nomard sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2^o Jaquenoud Blanche Louise Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Rolle

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le treize juin mil huit cent huitante

Noms, profession et

fille de Louis Edouard Jaquenoud

domicile :

et de Marie née Piclard, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly le quatre, à St. Oyens, Ecublens et Rolle le cinq Novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Extraits de naissance
des fiancés2^o Certificats de publi-
cation à Gilly, Ecublens
St. Oyens et RolleCommuniqué : à l'Etat civil
de Gimel, Ecublens et Rolle

Signatures des époux :

A. Grosjean.

Blanche Grosjean Jaquenoud

Signatures des témoins :

H^{er} Grosjean Beaulieu
Louis Grosjean Mont St. Rolle

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 12

Aujourd'hui Trois Décembre ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

Buquier Dumartheray

Nom et profession de l'époux :

1° Buquier Henri Pierre Isaac, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines sur Rolle domicilié à Essertines

Etat civil :

Veuf de Alice Louise née Besseth de le treize Mars mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

né à Essertines le huit Mars mil huit cent septante

Noms, profession et

fil de Antoine Sigismond Buquier

domicile des parents :

et de Amie Louise née Glinden

Nom et profession de l'épouse :

2° Dumartheray Fanny, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines Rolle et St. Oyens domiciliée à Essertines

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à le onze Septembre mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille de Alfred Benjamin Dumartheray

domicile des parents :

et de Fanny née Lebet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt sept et à Saint Oyens le trente Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
 - 2° Actes de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 - 3° Certificats de publication à Essertines et St. Oyen
- Communiqué : à l'état civil de Ginzel

Signatures des époux :

Henri Buquier
Fanny Buquier Dumartheray

Signatures des témoins :

A. Hermenegy Essertines
L. Michel Roda

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N°

_____ Anjourd'hui _____

_____ mil neuf cent

_____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Le numéro 12 à la page 74 est celui de la dernière inscription*

Lieu d'origine et de domicile :

de faite dans l'année 1910 _____ domicilié à _____

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes

Ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le 4 Janvier 1911 _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

fils de _____ *Officier de l'état civil*

domicile des parents :

et de _____ *A. Carlioz*

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

Un double a été remis le 4 Janvier 1911 à l'Autorité cantonale le 4 Janvier 1911 en exécution de l'Art 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

née à Gilly le 4 Janvier 1911 _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de _____ *A. Carlioz*

domicile :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Vidé le 19 Janvier 1911
le préfet
A. Vithe*



N° 1
Bielser Hauswirth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit janvier mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bielser Adolphe, Serrurierde Pratteln (Bâle Campagne) domicilié à Gillycélibatairené à Requins le vingt six Octobre mil huit cent huitante sixfils de Jean Jacob Bielser, Serrurier à Gillyet de Julie Françoise née Billard2° Hauswirth Marie Ida, ménagèrede Gessenay (Bene) domiciliée à Gillycélibatairenée à Girins le treize Juin mil huit cent huitante deuxfille de Christian Hauswirth, aubergiste à Gillyet de Caroline née Steiner sa femmeLes publications ont eu lieu à Gilly le onze, à Gessenay le douze et à Pratteln le treize Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés2° Certificats de publication à Gilly Pratteln + GessenayCommuniqué : à l'Etat civil de Pratteln + Gessenay

Signatures des époux :

Adolphe BielserIda Bielser Hauswirth

Signatures des témoins :

J. L. B. P.Emile R. Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 2
Rossier Ramozzi

Aujourd'hui neuf Mars _____ mil neuf cent onze
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Rossier Frédéric Alexandre agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinzel et de Rougemont _____ domicilié à Bursins _____

Etat civil :

_____ célibataire _____
né à Bursins _____

Lieu et date de la naissance :

né à le vingt quatre janvier _____ mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

_____ fils de Marc Jules Rossier, agriculteur à Bursins _____

domicile des parents :

et de Sainte Marie née Rolaz sa femme _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Ramozzi Isaline Marie, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Cambiasca (Novare) Itali _____ domiciliée à Bursins _____

Etat civil :

_____ célibataire _____
née à Cambiasca _____

Lieu et date de la naissance :

née à le cinq Décembre _____ mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

_____ fille de Jaques Ramozzi décédé _____

domicile :

et de Catherine née Maddalena sa veuve à Bursins _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursins et Vinzel le dix neuf
à Rougemont le vingt janvier et à Cambiasca le
dix février mil neuf cent onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des
fiancés _____
2° Certificats de publication
à Bursins, Vinzel, Rougemont
et Cambiasca _____

Communiqué : à l'état civil
de Rougemont et à la
Chancellerie d'état à Lausanne _____

Signatures des époux :

Frédéric Rossier
Isaline Rossier - Ramozzi

Signatures des témoins :

Hector Ramozzi Bursins
Albert Borrer La Rippe

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 3

Badoux Ramozzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Badoux Lucien, chauffeurde Sompierre domicilié à PlainpalaisEtat civil : célibatairené à Sompierre le trois Décembre mil huit cent quatre vingt quatrefils de Marié Louise Badoux

et de

2° Ramozzi Henriette Martine, ménagèrede Cambiasca (Tora) Italie domiciliée à BursinsEtat civil : célibatairenée à Cambiasca le sept Octobre mil huit cent quatre vingt septfille de Jacques Ramozzi décédéet de Catherine née Maddalena, sa sœur à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le (19) dix neuf, à Sompierre le vingt à Plainpalais le vingt janvier et à Cambiasca le dix neuf Février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de Plainpalais
de célébrer le mariage à
Gilly

Communiqué : à l'Etat civil
de Lucens et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Lucien Badoux
Henriette Badoux Ramozzi

Signatures des témoins :

Hector Ramozzi Bursins
Albert Rosnier La Rippe

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 4
 Feignoux Lilloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril mil neuf cent onze
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Feignoux Arthur Emile, agriculteur

de Burtigny domicilié à Burtigny

celibataire

né à Trarignins le quatorze Avril mil huit cent huitante

fils de Jacques Henri Samuel Feignoux

et de Marie Henriette née Bulliard

2° Lilloud Victoire Hélène ménagère

de Burtigny domiciliée à Burtigny

celibataire

née à Burtigny le vingt sept juillet mil huit cent huitante trois

fille de Louis Jean Samuel Lilloud, décédé

et de Marie Eugénie née Bichet sa veuve à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Burtigny le (23 Mars) vingt

trois Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Certificat de publication à Burtigny

Communiqué :

Signatures des époux :

Feignoux Arthur
 Hélène Feignoux - Lilloud

Signatures des témoins :

Louis Gudet Burtigny
 Jeanne Lilloud Burtigny

L'officier de l'état civil :

A. Carhier

Par jugement rendu le 4 Décembre 1914 par le Tribunal du District de Rolle, ce mariage a été dissous par le divorce en application de l'art. 138 du code civil suite à l'époux a été désigné comme époux coupable. le délai pendant lequel il ne pourra se remarier a été fixé à 2 ans
 L'officier de l'état civil
 A. Carhier

N° 5

Aujourd'hui vingt deux Avril mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Niederhauser Bonnet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Niederhauser Ernest Vincent, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauperswyf (Berne) domicilié à Bursins

Etat civil :

veuf en 1^{re} noces de Julie Louise Prod'homme des le
quinze Avril mil neuf cent neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le 21 janvier mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Pierre Rodolphe Niederhauser

domicile des parents :

et de Lucie née Vitzoy décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Bonnet Josephine Louise dite Julia

Lieu d'origine et de domicile :

de Bursinel et Dully domiciliée à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gland le 27 Septembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Jean Félix Bonnet agriculteur à Bursins

domicile des parents :

et de Marie Bonnaz sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursinel, Dully, Bursins
le trois et à Lauperswyf le quatre Avril
mil neuf cent onzeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des
fiancés2° Actes de décès de la première
femme du fiancé3° Certificats de publication
à Bursinel, Dully, Bursins LauperswyfCommuniqué : à l'état civil
de Lauperswyf

Signatures des époux :

Niederhauser Ernest
Julia Niederhauser Bonnet

Signatures des témoins :

Bonnet J Félix Bursins
L. Probst Vaudin
ins. 5

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 6

Badel Gudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre juin* _____ mil neuf cent *onze*
 _____ mil huit cent *quatre vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Badel Edouard Louis* *maréchal*

de *Longirod* _____ domicilié à *Longirod* _____

Etat civil : *célibataire* _____

né à *Longirod* le *quinze juin* _____ mil huit cent *huitante un*

fils de *John Louis Badel*, *maréchal* à *Longirod* _____

et de *Susanne Elisa* née *Chambardon* sa femme _____

2° *Gudet Julia Marie*, *sans profession*

de *Burigny* _____ domiciliée à *Burigny* _____

Etat civil : *célibataire* _____

née à *Burigny* le *trente juin* _____ mil huit cent *huitante cinq*

fille de *François Louis Gudet*, *agriculteur* à *Burigny* _____

et de *Marie Louise* née *Callant* sa femme _____

Les publications ont eu lieu à *Longirod* le *sept* _____ à *Bur-*
signy le (*8*) *huit juin* mil neuf cent *onze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de Longirod
de célébrer le mariage à
Gilly _____

Communiqué : à l'Etat civil
 de *Longirod* _____

Signatures des époux :

Edouard Badel
Julie Badel Gudet

Signatures des témoins :

J. Brodeur *Susanne*
E. Callant *Begnins*

L'officier de l'état civil :

A. Carrière

N^o 9637
Brocard SchumacherAujourd'hui quinze juillet mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Brocard Emile Eugène, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lonay domicilié à Crans

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crans le huit Mars mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de Henri Louis Brocard, représentant à Crans

domicile des parents :

et de Aline née Jausson sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2^o Schumacher Marie Albertine

Lieu d'origine et de domicile :

de Boltigen (Boms) domiciliée à Genève

Etat civil :

célébataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cardequin le vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Samuel Schumacher

domicile des parents :

et de Salomé Albertine née Bachmann, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le treize juin, à Genève
et Boltigen le quatorze et à Lonay le quinze juin
mil neuf cent onzeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'Etat civil de Crans
de célébrer le mariage
à Gilly

Signatures des époux :

E. Brocard
Marie Schumacher Brocard

Signatures des témoins :

J. Bugnard Crans
Eve Quiblier GenèveCommuniqué à l'Etat civil
à Crans, Genève, Boltigen
et Lonay

L'officier de l'état civil :

U. Carlier

N° 8

Delapraz Koller

Aujourd'hui *sept Septembre* mil neuf cent ~~onze~~
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Delapraz Charles Henri cafetier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Carseau* domicilié à *Carteguin*

Etat civil :

veuf en 1^{re} noces de Marie Elisa Félix des le vingt sept janvier mil neuf cent onze

Lieu et date de la naissance :

né à *Carsier le trois juin* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fils de *Charles François Delapraz*

domicile des parents :

et de *Anne Marianne née Roche, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Koller Bertha Louise, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Berikon (Argovie)* domiciliée à *Neuchâtel*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Berikon le neuf Mai* mil huit cent *huitante six*

Noms, profession et

fille de *Jacob Edouard Koller à Neuchâtel*

domicile :

et de *Anna Marie née Fried*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Carteguin le dix, à Carseau Berikon et Neuchâtel le onze d'aut mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extraits de naissance des fiancés*
- 2° *Actes de décès de la 1^{re} femme du fiancé*
- 3° *Certificats de publication à Carteguin, Carseau et Neuchâtel*

Signatures des époux :

C. Delapraz

Berthe Delapraz Koller

Signatures des témoins :

*Menthoines, Bursins
Grandt Irerou*

Communiqué : à l'Etat civil de *Carsier, Berikon et Neuchâtel*

L'officier de l'état civil :

A. Castiez

N° **9**
Blaser & Cuendet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre ~~mil neuf cent onze~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Blaser Louis Daniel, charpentier
 de Langnan (Berne) domicilié à Essertines sur Rolle
 veuf en 1^{re} nocces de Louise Julia Dumarkheraz, du
le vingt sept Octobre mil neuf cent huit
 né à Saubraz le 24 Novembre mil huit cent cinquante sept
 fils de Jean François Blaser
 et de Jeanne Louise Augustine Veldry
 2° Cuendet née Geneux Aline Julie
 de Sainte Croix domiciliée à Essertines
 veuve de Frédéric Albert Cuendet de le dix neuf
Octobre mil huit cent nonante huit
 née à S. Croix le dix juillet mil huit cent soixante sept
 fille de Louise Gina Geneux
 et de _____
 Les publications ont eu lieu à Essertines, Langnan et S^{te}
Croix le vingt huit Août mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 1° Actes de naissance des fiancés
 2° Actes de décès des premiers conjoints des fiancés
 3° Certificats de publication à Essertines, Langnan & S^{te} Croix

Signatures des époux :
Blaser Daniel
Aline Blaser Geneux

Signatures des témoins :
F. Jittieron Courbequin
Coq Jean Sangier

Communiqué : à l'état civil de Langnan & S^{te} Croix

L'officier de l'état civil :
A. Carlier

N° 10

Failléaz Walther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Novembre* ~~mil neuf cent onze~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Failléaz Charles Auguste François, agriculteur*
de *L'Isle* domicilié à *L'Isle*
Etat civil : *célibataire*

né à *L'Isle* le *dix huit Février* mil huit cent *huitante trois*
fils de *Jules Louis Failléaz, agriculteur à L'Isle*
et de *Rose Fanny née Margot*

2° *Walther Chérise Julie, ménagère*
de *Luins* domiciliée à *Luins*
Etat civil : *célibataire*

née à *Luins* le *six Mai* mil huit cent *huitante six*
fille de *Louis Samuel Auguste Walther, agriculteur*
et de *Fanny Julie née Burnet, sa femme, les deux à Luins*

Les publications ont eu lieu à *Luins* le *sept et à L'Isle* le *huit Novembre* mil neuf cent *onze*

Rectification

Par ordre de l'autorité de

Arrêté du 8 Avril 1992, l'inscription ci-dessus est rectifiée en ce sens que le patronyme Failléaz soit orthographié Failléaz.

Gilly le 13 Avril 1992 l'officier de l'état civil : J. L. Gilly

Communiqué : EC de P. 119 et au registre des familles de Luins feuille 1171.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de L'Isle de célébrer le mariage à Gilly

Communiqué : à l'état civil de *L'Isle*

Signatures des époux :

Ch Failléaz
Chérise Failléaz Walther

Signatures des témoins :

Arthur Böhler, de L'Isle
Camille Fappert Luins

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° M

Lilloud Imer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Arande D'ecembre* ~~mil neuf cent onze~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Lilloud Louis Henri agriculteur*

de *Burligny* domicilié à *Essertines sur Rolle*

célibataire

né à *Burligny le treize juin* mil huit cent *quatre vingt*

fils de *Louis Alfred Lilloud*

et de *Sophie Adèle née Selamuraz décédée*

2° *Imer Jeanne Anna, Sommelière*

de *Neureville (Berne)* domiciliée à *Essertines*

célibataire

née à *Préles (Berne) le treize Mai* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *César Auguste Imer*

et de *Anna née Stucker*

Les publications ont eu lieu à *Burligny et Essertines le (15) quinze* et à *Neureville le dix huit D'ecembre mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extraits de naissance des fiancés*

2° *Certificats de publication à Burligny Essertines et Neureville*

Communiqué : *à l'Etat civil de Neureville*

Signatures des époux :

Louis Lilloud

Jeanne P. Imer

Signatures des témoins :

M. Fernet Gilly

A. Peller Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 12

Aujourd'hui huit Décembre ~~mil neuf cent onze~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

Dunod et Rochat

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dunod Pierre Marius, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domicilié à St Burigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sainte Croix le huit em Aout mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fil de Pierre Edouard Dunod

domicile des parents :

et de Aline Lucie née Dunod à St. Croix

Nom et profession de l'épouse :

2° Rochat Hermance Sophie

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye domiciliée à St Burigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Le Vaud le vingt huit novembre mil huit cent nonante un

Noms, profession et

fille de Félix Firéol Rochat

domicile :

et de Sophie Louise née Christinet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Burigny St. Croix & L'Abbaye
le Douze Décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à St Burigny, St. Croix et L'Abbaye

Communiqué : à l'Etat civil de St. Croix & L'Abbaye

Signatures des époux :

Dunod Marius
Hermance Dunod Rochat

Signatures des témoins :

Emile Dunod Edouard La Roque St. Croix
Hermance Mayboux St. Lisses

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° _____

Aujourd'hui _____

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Le numéro 12 à la page 87 est celui de la dernière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *inscription faite dans l'année 1911* domicilié à _____

Etat civil :

*Les deux doubles du présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions*

Lieu et date de la naissance :

né à *Gilly le 4 janvier 1912* mil huit cent _____

Noms, profession et



L'Officier de l'Etat civil

domicile des parents :

A. Carlier

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

*Un double a été remis le 4 janvier 1912 à l'Autorité
cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi*

Lieu et date de la naissance :

née à *Gilly le 4 janvier 1912* mil huit cent _____

Noms, profession et



L'Officier de l'Etat civil

domicile des parents :

A. Carlier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Visé le 9 janvier 1912
Le préfet
A. H. H.*

1912

N° 1

Konrad Lonnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ^{A. Gilly} trois janvier ~~mil neuf cent douze~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Konrad Louis Auguste, agriculteur**

de **Mont et de Rolle** domicilié à **Crassier**

Etat civil : **célibataire**

né à **Mon Repos & Gilly**

né à **le dix Décembre** mil huit cent **huitante deux**

fils de **Henri Auguste Konrad agriculteur à Mon Repos**

et de **Marie Louise Fanny née Baudin décidée**

2° **Lonnaz Jeanne Susanne ménagère**

de **Cully et de Lutry** domiciliée à **Le Terron & Gilly**

Etat civil : **célibataire**

née à **Le Terron**

née à **le trois Mars** mil huit cent **huitante cinq**

fille de **François Louis Lonnaz, agriculteur au Terron**

et de **Louise Jenny née Pühler, décidée**

Les publications ont eu lieu à **Gilly le sept à Rolle, Mont Cully le huit Lutry et Crassier le neuf décembre mil neuf cent douze**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Certificats de publication à Mont, Rolle, Gilly, Cully Lutry et Crassier

Communiqué : **à l'état civil de Rolle, Cully Lutry et Gingins**

Signatures des époux :

Konrad
Jeanne Konrad Fanny

Signatures des témoins :

Henri Pommor, agriculteur Gilly
Jeanne Cabrol employée Rolle

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° 2

Demierre Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly dix neuf Janvier mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Demierre François Auguste agriculteur

de Montet, Glane (Tribourg) domicilié à Luins

Etat civil : célibataire

né à Montet, Glane

né à le vingt neuf Octobre mil huit cent huitante trois

fils de Jean Joseph Guillet

et de Antoinette Philomène nee Demierre

2° Guillet Rose Emma, ménagère

de Chêne et Paquier domiciliée à Luins

Etat civil : célibataire

née à Gland le dix Janvier mil huit cent huitante cinq

fille de Alexis Guillet

et de Virginie Mathieu

Les publications ont eu lieu à Luins le vingt deux à Chêne
et Paquier le vingt trois et à Montet le vingt quatre
d'écembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des fiancés

2° Certificats de publication à Luins, Chêne et Paquier et Montet

Communiqué : aux bureaux de l'Etat civil de Mollondin et Verrey

Signatures des époux :

Demierre François
Rose Demierre Guillet

Signatures des témoins :

C^{ie} Guillet agriculteur à Luins
Lina Noll ménagère Luins

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 3
Guichard Schmoeker

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile ;
 Etat civil :

Aujourd'hui *dix Février* mil neuf cent *douze*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

à *Gilly* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guichard John Louis*, agriculteur

de *Barret* domicilié à *Gilly*

Etat civil : *celibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Gilly le quatre Octobre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

Noms, profession et

fils de *Louis François Guichard*, agriculteur à *Gilly*

domicile des parents :

et de *Louise Sylvie née Girod*, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° *Schmoeker Bertha*, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Venterseen* domiciliée à *Gilly*

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Venterseen le trente Décembre* mil huit cent *nonante*

Noms, profession et

fille de *Frédéric Schmoeker*

domicile :

et de *Emma née Eichen*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gilly le dix sept, à Barret et*
Venterseen le dix neuf Janvier mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé-séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Extraits de naissance des fiancés*

2° *Certificats de publication à Gilly, Barret + Venterseen*

Communiqué : à l'état civil

à *Gingins et Venterseen*

Signatures des époux :

Guichard John

Bertha Guichard Schmoeker

Signatures des témoins :

et Guichard Epica etc Germain Joubert

Pottier Aug agent d'apologie d'yon

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N^o 4

Dutruy Chapallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly vingt quatre ^{mil neuf cent douze} ~~février~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dutruy Julien François, agriculteur

de Luins et de Beguins domicilié à Luins

Etat civil : célibataire

né à Luins douze Octobre mil huit cent septante quatre

fils de Marc François Dutruy

et de Marie Julie Henriette née Tissot

2^o Chapallaz Henriette Jimmy Julia

de Gussy domiciliée à Esoy

Etat civil : célibataire

née à Sausanne le vingt six Octobre mil huit cent septante sept

fille de François Louis Chapallaz

et de Marie Louise Julie Bastian

Les publications ont eu lieu à Luins le trois, à Beguins, Esoy et Gussy le cinq février mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance des fiancés2^o Certificats de publication à Luins, Beguins Gussy et Esoy

Communiqué : à l'état civil de Beguins, St Pex et Villard sous Yens

Signatures des époux :

Julien Dutruy
Julia Dutruy - Chapallaz

Signatures des témoins :

J. Bore
J. Cheyette
J. Vigueron

Cully 88
Officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 5

Annen Croix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly le seize Mars mil neuf cent douze mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Annen Eugène Auguste, agriculteur

de Gessenay (Berne) domicilié à Saint Trox

célibataire

né à Saint Trox le huit Janvier mil huit cent quatre vingt deux

fil de Auguste Henri Annen, agriculteur à Saint Trox

et de feu Marie Louise Martin

2° Croix Angèle Hortense, ménagère

de Gilly domiciliée à Vinzel

célibataire

née à Gilly

née le vingt huit Novembre mil huit cent quatre vingt sept

filie de Marc Félix Craiz vigneron à Vinzel

et de Emma Adèle Alim née Raymond

Les publications ont eu lieu à Saint Trox le quinze, à Gilly Gessenay et Vinzel le seize Février mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Saint Trox de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Eugène Annen
Angèle Annen Croix

Signatures des témoins :

Ida Chespilled Vinzel
Louis Prothmann Aubourne age

Communiqué : à l'Etat civil de St. Trox et Gessenay

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° 6

Filletaaz Givrel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly vingt huit Mars ~~mil neuf cent douze~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Filletaaz Alphonse Jules Louis, agriculteur

de Gimel et Larigny domicilié à Essertines

célibataire

né à Essertines le vingt deux Décembre mil huit cent septante sept

fils de Marc Louis Daniel Filletaaz

et de Antoinette Marie Louise née Raymond

2° Givrel Henriette Louise, ménagère

de Saint Lires et de Marges domiciliée à Saint Lires

célibataire

née à Saint Lires le six Octobre mil huit cent huitante cinq

fille de Isaac Louis Givrel

et de Louise Alexandrine née Fellet

Les publications ont eu lieu à Essertines le (10) dix à Gimel,
Larigny, St. Lires le douze et à Marges le quatorze
Février mil neuf cent douzeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des
fiancés2° Certificats de publication
à Essertines, Gimel, Larigny
St. Lires et MargesCommuniqué : à l'état civil
de Gimel Larigny, Auborm
et Marges

Signatures des époux :

Alphonse Filletaaz
Henriette Filletaaz Givrel

Signatures des témoins :

Constant Lotterand St Lires
Josephine Lotterand Givrel St Lires

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 7
Liquet Liquet

Aujourd'hui à Gilly vingt Avril mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt-

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Liquet Jules Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domicilié à Longirod

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussuis le dix sept Décembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Jules Henri Liquet, agriculteur à Bussuis

domicile des parents :

et de Louise Sophie née Rohrbach sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2^o Liquet née Denuler Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domiciliée à Longirod

Etat civil :

veuve de Jules Henri Liquet, depuis le vingt un Mars mil neuf cent, née à Schwandernau (Bas)

Lieu et date de la naissance :

née le vingt sept Novembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Jacob Denuler, ancien charpentier à Studen

domicile :

et de Elise née Lether décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Longirod le 2 au Sautier et au Brassus le 3 Avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Longirod de célébrer le mariage hors de l'arrondissement

Signatures des époux :

Jules Liquet
Elise Liquet Liquet

Signatures des témoins :

Henri Liquet Agriculteur Bussuis
Charlotte Piquite Bussuis

Communiqué : à l'état civil

à Longirod, le Brassus et le Sautier

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 8

Aujourd'hui sept juin

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

Liquet et Müller à Gilly

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Liquet Henri Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

du Chenit domicilié à Essertines s/r. Rolle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Essertines le dix Mai mil huit cent quatre-vingt dix

Noms, profession et

fils de Henri Marc François Liquet

domicile des parents :

et de Marie Elise née Chevillard

Nom et profession de l'épouse :

2° Müller Ida, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Eriz (Borne) domiciliée à Essertines

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hirschlindach le vingt juillet mil huit cent nonante un

Noms, profession et

fille de Jean Müller

domicile des parents :

et de Marie Madeleine née Birri

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertines, Le Soubier, Eriz le six
Mai et au Brassus le 7 Mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés
Certificats de publication
à Essertines, Le Soubier, Le
Brassus et Eriz

Communiqué : à l'Etat civil
du Chenit et de Schwarznegg

Signatures des époux :

Henri Liquet
Ida Fiquet Müller

Signatures des témoins :

Albert Badol Longevard Domestique
Thérèse Ysa couturière Essertines

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 9
Amiquet Herminod

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent douze à Gilly
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Amiquet Eugène Samuel instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Method domicilié à Essertines

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gingsins le premier Août mil huit cent quatre-vingt sept

Noms, profession et

fils de Samuel Emmanuel Amiquet

domicile des parents :

et de Henriette Elisa née Randin

Nom et profession de l'épouse :

2^e Herminod Juliette Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines sur Rolles domiciliée à Essertines

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Essertines le neuf Décembre mil huit cent nonante un

Noms, profession et

fille de Auguste Louis Julien Herminod

domicile :

et de Adèle Emma née Rochat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertines et Method le
huit Mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Extraits de naissance
des fiancés
2^e Certificats de publication
à Essertines et Method

Signatures des époux :

Amiquet
J. Herminod

Signatures des témoins :

Berthe Richard, Rolles.
Maurice Herminod, Essertines

Communiqué : à l'état
civil de Champvent

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 10
 Guibat Quiblier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly vingt deux juin mil neuf cent douze
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guibat Ulysse Alexandre instituteur

de Bière domicilié à Bursigny

célibataire

né à Bière le quatre Octobre mil huit cent huitante sept

fil de Charles Daniel Frédéric Guibat

et de Fanchette née Chanson

2° Quiblier Eva Cécile

de Gilly domiciliée à Gilly

célibataire

née à Gilly le vingt sept Octobre mil huit cent huitante sept

fille de François Louis Quillier

et de Marie Ostermann

Les publications ont eu lieu à Gilly et Bursigny le cinq
 et à Bière le six juin mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
 des fiancés
 2° Certificats de publication
 à Gilly Bursigny et Bière

Signatures des époux :

Ulysse Guibat
 Eva Guibat Quiblier

Signatures des témoins :

Jean Brouard
 Louis Commentat Genevè

Communiqué : à l'état civil.

de Bière

L'officier de l'état civil :

A. Carberg

N° 11
Guichard Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet ¹⁸⁷⁵ ~~1874~~ ^{mil neuf cent douze} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

à Gilly par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guichard Louis François agriculteur

de Barex domicilié à Gilly

veuf en 1^{re} noces de Louise Sylvie Girod de le vingt huit
Septembre mil neuf cent dix

né à Barex le seize Mars mil huit cent cinquante huit

fils de Jules Alexandre Guichard

et de Julie Philippine nie Granon décédée

2° Gerber Julie Fanny cuisinière

de Röthenbach (Berne) domiciliée à Gilly

célibataire

née à Gilly le vingt six Aout mil huit cent septante un

fille de Jean Gottlieb Gerber décédé

et de Julie Sophie nie Burin sa veuve à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le quinze, à Barex le
seize et à Röthenbach le dix huit juin mil
neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des
fiancés

2° Actes de décès de la première
femme du fiancé

3° Certificats de publication à
Gilly, Barex et Röthenbach

Communiqué : à l'état civil
de Gingins et Röthenbach

Signatures des époux :

Julie Guichard nie Gerber
Louis Guichard

Signatures des témoins :

Marie Schilling Gilly
Aug^B Cottier Ofon

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 12

Veyre - Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent douze mil huit cent quatre-vingt-

à Gilly par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Veyre Ulysse Emile, agriculteur

de Chapelles domicilié à Bursins

celibataire

né à Gausanne le trois juillet mil huit cent huitante un

fils de Daniel Veyre

et de Henriette Pauline née Gutz

2° Monnier Emma Lydie

de Eclépens domiciliée à Bursins

celibataire

née à Eclépens le cinq Mars mil huit cent huitante quatre

fille de Charles Félix Samuel Monnier

et de Marie Françoise née Chanson

Les publications ont eu lieu à Bursins le trente Mai, à Eclépens le trente un Mai et à Chapelles le premier Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Certificats de publication à Bursins, Chapelles et Eclépens

Signatures des époux :

Emile Veyre
Emma Veyre Monnier

Signatures des témoins :

R. Buchelmann Bursins
John Pabud Bursins

Communiqué : à l'Etat civil de St. Cierges et de La Sarraz

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N° 13

Treboux Grunenwald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Approuvé la radiation
du mot "née" et l'adjonction
des mots "née Haldi" à
la 16^e ligne de cet acte
A. Carlioz
off. de l'ét. civil.

Aujourd'hui vingt deux Novembre

mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt

à Gilly par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Treboux Edouard, agriculteur

de Bursins et de St. Cergue domicilié à Bursins

Etat civil : célibataire

né à Bursins le onze Novembre mil huit cent huitante six

fils de Henri François Edouard Treboux décédé

et de Marie Augustine née Jaquenoud sa veuve à Bursins

2° Grunenwald Christiana, ménagère

de St. Stephan (Berne) domiciliée à Gland

Etat civil : célibataire

née à Boltigen le vingt six Décembre mil huit cent huitante six

fille de Johannes Grunenwald — née Haldi —

et de Christiana née Zumbinnen les deux à Gland

Les publications ont eu lieu à Bursins et St. Cergue le vingt

quatre, à St. Stephan le vingt cinq et à Gland le

vingt six Octobre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publication à Bursins, St. Cergue, St. Stephan et Gland

Communiqué : à l'Etat civil de St. Cergue, Stephan et Bursins

Signatures des époux :

Treboux Edouard
Treboux Christiana

Signatures des témoins :

Louis Jaquillard à Bursins
Anna Jaquillard Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° 14

Billard, Durand a Gilly

Aujourd'hui six Décembre mil neuf cent ~~vingt~~ ^{douze}~~mil huit cent quatre~~

Nom et profession de l'époux :

1° Billard Julien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gilly et de Gimel domicilié à Gilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le quinze Septembre mil huit cent ~~septante-huit~~ ^{douze}

Noms, profession et

fils de Charles Auguste Jean Louis Billard décédé

domicile des parents :

et de Josephine Chérie née Requet sa veuve à Gilly

Nom et profession de l'épouse :

2° Durand Rosa, célibataire

Lieu d'origine et de domicile :

de Gilly domiciliée à Gilly

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à Gilly le six Octobre mil huit cent ~~nonante~~ ^{douze}

Noms, profession et

fille de Jules Frédéric Durand

domicile des parents :

et de Julie née Ladray, les deux à Gilly

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly le quatorze et à Gimel
le (15) quinze Novembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés2° Certificats de publication à Gilly et GimelCommuniqué : à l'état civilà Gimel

Signatures des époux :

Julien BillardRosa Billard Durand

Signatures des témoins :

Durand Jules GillyAlice Durand Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N°

Aujourd'hui ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro 14 à la page 102 est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

des faites dans l'année 1912 domicilié à

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes

Ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le 4 janvier 1913 mil huit cent L'officier de l'état civil

Noms, profession et

fils de A. Cartier

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis le 4 janvier 1913 à l'Autorité

Lieu d'origine et de domicile :

de cantonale en vertu de l'art 14 domiciliée à de l'ordonnance

Etat civil :

fédérale du 25 février 1910

Gilly le 4 janvier 1913 L'officier de l'état civil

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent A. Cartier

Noms, profession et

fille de

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Visé le 28 Janvier 1915
le préfet,
Hittel

N° A
Cosandey Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly quatorze Février mil neuf cent seize
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cosandey Jules agriculteur

de Sassel domicilié à Gilly

célibataire

né à Sassel le dix Octobre mil huit cent septante un

fils de Jean Cosandey

et de Jenny née Cosandey

2° Marti Marie ménagère

de Rüeggisberg (Berne) domiciliée à Gilly

célibataire

née à Hoppigen (Berne) le quatorze Janvier mil huit cent quatre vingt sept

fille de Gottlieb Marti

et de Anna Barbara Mathys née von Arf

Les publications ont eu lieu à Gilly le douze à Sassel et
Rüeggisberg le quatorze Février mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissances des fiancés

2° Certificats de publication à Gilly, Sassel et Rüeggisberg

Communiqué : à l'état civil de Granqu + Rüeggisberg

Signatures des époux :

Jules Cosandey

Marie Cosandey - Marti

Signatures des témoins :

Bertha Kolaz Gilly

Loui Probst Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 2

Isely Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui à *Gully vingt deux Février* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent treize}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Isely Lucien Henri, agriculteur*

de *Rüegsau (Berne)* domicilié à *Bursinel*

célibataire

né à *Rolle le vingt un Février* mil huit cent *septante huit*

fils de *Marc François Isely*

et de *Anna Barbara née Peter*

2° *Bertholet Lina*

de *Rougemont* domiciliée à *Bursinel*

célibataire

née à *Rougemont le vingt sept Janvier* mil huit cent *nonante trois*

fille de *Rodolphe David Bertholet*

et de *Anna née Karlen*

Les publications ont eu lieu à *Bursinel le quatre, à Rüegsau et Rougemont le cinq Février mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Extraits de naissance des fiancés*
- 2° *Certificats de publication à Bursinel, Rüegsau & Rougemont*

Signatures des époux :

Luc Isely

Lina Isely Bertholet

Signatures des témoins :

Madame Antoinette Lugin a Bursinel

E. Dumouras Rolle

Communiqué : à l'Etat civil de *Rüegsau & Rougemont*

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 3

Cherpillod Cachet

Aujourd'hui à Gilly le vingt deux Janvier mil neuf cent treize
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cherpillod Ulysse Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chesleres domicilié à Vinzel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Quins dix huit Janvier mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de Auguste Louis Cherpillod

domicile des parents :

et de Sophie Isabelle née Croix

Nom et profession de l'épouse :

2° Cachet Lina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Saulion domiciliée à Gilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gilly le vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Louis Samuel Albert Cachet

domicile des parents :

et de Louise née Delévaux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly et Vinzel le vingt cinq, à Chesleres et Saulion le vingt sept Janvier mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Gilly Vinzel, Chesleres et Saulion

Signatures des époux :

Cherpillod Ulysse
Lina Cherpillod Cachet

Signatures des témoins :

Louis Paul Louis Aubonne
Albertine Cachet Gilly

Communiqué : à Chesleres et Saulion

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° A
Heusen Kupferschmied

Aujourd'hui à Gilly vingt deux Février mil neuf cent ~~seize~~ seize
mil huit cent quatre vingt
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Heusen Louis Edouard

Lieu d'origine et de domicile :

de Rolle et de Riggisberg domicilié à Vinzel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vinzel le treize Mai mil huit cent nonante trois

Noms, profession et

fils de Mme Louis Heusen

domicile des parents :

et de Ida Louise née Menthonnex

Nom et profession de l'épouse :

2° Kupferschmied Bertha

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald domiciliée à Aeffligen

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aeffligen le seize Décembre mil huit cent nonante cinq

Noms, profession et

fille de Jean Kupferschmied

domicile :

et de Elisabeth née Hugli

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vinzel, Rolle Riggisberg, Aeffligen
et Sumiswald le vingt neuf Janvier mil neuf
cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
 2° Certificats de publication à Vinzel, Rolle, Riggisberg Aeffligen & Sumiswald

Signatures des époux :

Heusen Edouard
Bertha Heusen Kupferschmid

Signatures des témoins :

Henri Menthonnex Burrius
Ami Rossier Vinzel.

Communiqué : à Rolle, Kirch
Thurnen, Kirchberg et
Sumiswald

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° 5

Pilloud et Beisin

Aujourd'hui à Gilly vingt trois Avril mil neuf cent treize
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pilloud Francis Daniel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Burbigny domicilié à Genève

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Burbigny le vingt six Février mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Louis Daniel François Pilloud

domicile des parents :

et de Louise Amélie née Craip

Nom et profession de l'épouse :

2° Beisin Joséphine

Lieu d'origine et de domicile :

de Hauterive sur Yver (M^{le} Jarnin) domiciliée à Genève

Etat civil :

célébataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hauterive sur Yver le trente Avril

Noms, profession et

mil huit cent quatre vingt six

domicile des parents :

fille de Auguste Beisin

et de Louise née Charrier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le quinze, à Burbigny
le dix neuf et à Hauterive le vingt deux Février
mil neuf cent treizeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de Genève
de célébrer le mariage
à Gilly

Signatures des époux :

Francis Pilloud
Josephine Pilloud Beisin

Signatures des témoins :

Oscar Lohut, rue Vignier Genève
Constant Charrier, rue de lausanne
GenèveCommuniqué : à l'Etat civil
de Genève et à la Chancellerie
de l'Etat à Gausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 6

Gardel - Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil neuf cent seize
mil huit cent quatre vingt

à Gilly par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gardel Félicien Henri, agriculteur

de Sausanne domicilié à Gilly

Etat civil : célibataire

né à Morges le trente Mars mil huit cent huitante six

fils de John Gardel

et de Jeanne Susanne née Barboen

2° Dupraz Anna Jeanne, ménagère

de Blonay domiciliée à Gilly

Etat civil : célibataire

née à Gilly le dix sept Mai mil huit cent nonante deux

fille de Louis Samuel Dupraz

et de Alphonsine Julie Guignard

Les publications ont eu lieu à Gilly le seize, à Blonay et Sausanne le dix sept Mai mil neuf cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Gilly, Sausanne et Blonay

Communiqué : à l'Etat civil de Sausanne et Blonay

Signatures des époux :

Gardel Félicien
Anna Gardel Dupraz

Signatures des témoins :

Gardel John Eléphant
Blaise Dequin Durins

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 7

Steiner, Zumbunnen

Aujourd'hui à Gilly sept août ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent seize}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Steiner Jacob, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Auser Birnmoos (Berne) domicilié à Bursinel

Etat civil :

Veuf en 2^{de} noces de Stéphanie Vernier dès le 10 Janvier 1908

Lieu et date de la naissance :

né à Osterbach (Berne) le vingt deux août ~~mil huit cent quarante six~~

Noms, profession et

fils de Christian Steiner

domicile des parents :

et de Madeline née Hallenbach

Nom et profession de l'épouse :

2° Zumbunnen née Thöni Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Zweisimmen (Berne) domiciliée à Bursinel

Etat civil :

Veuve de Jacob Zumbunnen dès vingt deux Juin 1908

Lieu et date de la naissance :

née à Büny (Berne) le vingt août ~~mil huit cent cinquante huit~~

Noms, profession et

fille de Jacob Thöni

domicile des parents :

et de Anna née Fluck

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursinel le 29 à Kurzenberg
et à Zweisimmen le 30 Mai ~~mil neuf cent seize~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés2° Acte de décès de la 2^{de} femme du fiancé3° dit du 1^{er} mari de la fiancée4° Certificats de publication à
Bursinel, Kurzenberg et
Zweisimmen

Communiqué : à l'état civil
de Kurzenberg et Zweisimmen

Signatures des époux :

Jacob SteinerMarguerite Steiner Thöni

Signatures des témoins :

M^{rs} Henry BursinelM. Nommeirev. Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N° 8

Ruepp. Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly neuf Septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent ^{treize}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruepp François Henri, agriculteur

de Sarmenstorf (Argovii) domicilié à St. Bonnet J. Dully

Etat civil : célibataire
né à St. Bonnet

né à le premier Septembre mil huit cent septante trois

fils de Franz Siméon Ruepp, agriculteur à St. Bonnet

et de Marie Amélie née Recordon sa femme

2° Badan Hélène Rose, sans profession

de Sullens domiciliée à Sullens

Etat civil : célibataire

née à Lausanne le neuf Mai mil huit cent huitante un

fille de Marc François Jacques Badan

et de Louise Charlotte née Abetel sans deux décédés

Les publications ont eu lieu à Dully le treize, à Sarmenstorf et à Sullens le quatorze d'aut mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Dully, Sarmenstorf et à Sullens

Communiqué : à l'Etat civil de Sarmenstorf et Sullens

Signatures des époux :

H. Ruepp
Hélène Ruepp Badan

Signatures des témoins :

H. Peter Gilly
Louis Ruepp. Dully

L'officier de l'état civil :

A. Castioni

N° 9
 Parnelin Kuntz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Gilly premier Octobre mil neuf cent treize
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parnelin François Emile, agriculteur

de Bursins domicilié à Bursins

Etat civil : célibataire

né à Bursins le trois janvier mil huit cent quatre vingt six

fil de Adolphe Julien Emile Parnelin, agriculteur

et de Julie Françoise née Quiblier, sa femme à Bursins

2° Kuntz Isaline Emilie Henriette

de Orbe domiciliée à Bursins

Etat civil : célibataire

née à Cully le trente Août mil huit cent quatre vingt treize

filles de Georges Louis Isaac Kuntz, décédé

et de Lina Eugénie née Milloud, sa veuve à Lenthay

Les publications ont eu lieu à Bursins le cinq et à Orbe le six Septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
 2° Certificats de publication à Bursins - Orbe

Communiqué : à l'état civil d'Orbe

Signatures des époux :

François Parnelin
 Emile Parnelin Kuntz

Signatures des témoins :

Maurice Reichenbach Genolier
 Juliette Reichenbach Genolier

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 10

Rossier et Feker

Aujourd'hui à Gilly dix sept Octobre mil neuf cent treize mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rossier Jules, employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Tinzel et de Raugemont domicilié à Genève

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tinzel le six Septembres mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de Charles Henri Rossier

domicile des parents :

et de Susanne Honniette née Renaud, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Feker Wilma, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberbuchsiten (Soleure) domiciliée à Olten (Soleure)

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberbuchsiten le ^{sept}vingt un Octobre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Uebald Feker, décédé

domicile :

et de Rosalia née Studer, sa veuve à Egertingen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le ^{dix}treize à Oberbuchsiten

Approuvé l'adjonction du mot "dix" à la 17^e ligne de cet acte

le deux, à Tinzel, Raugemont + Olten le trois Septembre mil neuf cent treize

L'officier de l'état civil
A. Carlioz

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage à Gilly, délivrée par l'Etat civil de Genève

Signatures des époux :

Jules Rossier

Wilma Feker

Signatures des témoins :

Ed. Rossier & Buisson

F. J. Meyer & Luce

Communiqué : à l'état civil de Raugemont, Oberbuchsiten Genève + Olten

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N° **11**

Grandchamp Peter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En nom Honard à la 16^e
lignes de cet acte s'écrit avec
un seul n°.
L'officier de l'état civil
A. Castier

Aujourd'hui à Gilly vingt neuf Octobre ~~mil neuf cent seize~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandchamp Charles Henri négoçant

de Genève (Ville) domicilié au Petit Saconnex

Etat civil : célibataire

né à Genève le cinq Février mil huit cent septante neuf

fil de Jean Marie Grandchamp

et de Jeanne Marie née Furna, décédée

2° Peter Gertrude institutrice

de Pregny (Genève) domiciliée au Petit Saconnex

Etat civil : célibataire

née à Naples le vingt trois Juillet mil huit cent quatre vingt un

fille de Jean dit John Peter, décédé

et de Marie Caroline Monnard, sa veuve au P. Saconnex

Les publications ont eu lieu au Petit Saconnex le neuf, à Genève
et Pregny le dix Octobre mil neuf cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de
l'Etat civil de Petit Saconnex
de célébrer le mariage à Gilly

Signatures des époux :

Grandchamp
P. Grandchamp. Peter

Signatures des témoins :

J. G. Peter, Pasteur à Buisson.
Louise Archinard Peter à Naples

Communiqué : à l'Etat civil
de Genève, Pregny + Petit
Saconnex

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N° 12

Mariage Demoinse

Aujourd'hui à Gully dix neuf Décembre mil neuf cent treize mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Mariéchaux Ferdinand, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domicilié à Gully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Brothornières le cinq Août mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Ernest Marc Mariéchaux

domicile des parents :

et de Elise Nancy née Reverchon, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Demoinse Helène Charlotte

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domiciliée à Crans

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Crans le dix huit Avril mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Jean Louis Demoinse, décédé

domicile :

et de Julie Ernestine née Christinet, sa veuve à Crans

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gully et Crans le vingt neuf Novembre et au Chenit le premier Décembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Gully, le Sentier et Crans

Signatures des époux :

Ferdinand et Mariéchaux
Helène Mariéchaux Demoinse

Signatures des témoins :

Ls Chevallay Giffard
Julien Billard Gilly

Communiqué : à l'état civil de Crans et du Chenit

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N° 43

Morel Croisier

Aujourd'hui à Gilly dix-neuf Décembre mil neuf cent treize

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Morel Ami Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montricher domicilié à Bursigny (Les Vermettes)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bursigny le cinq Septembre mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fil de Marc François Louis Morel, agriculteur à Bursigny

domicile des parents :

et de Jenny Sophie née Sergy, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Croisier Jenny

Lieu d'origine et de domicile :

de Gilly domiciliée à Gilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gilly le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de François Louis Auguste Croisier, agriculteur à Gilly

domicile des parents :

et de Marie née König, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly et Bursigny le quatre et à Montricher le cinq Décembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Bursigny, Gilly et Montricher

Signatures des époux :

Ami Morel
Jenny Morel Croisier

Signatures des témoins :

E. Boze Bursigny
L. Grandjean Bursigny

Communiqué : à l'état civil de

Montricher

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 14

Lasche Hauswirth

Aujourd'hui à Gilly le dix-huit décembre mil neuf cent treize mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lasche Frédéric Louis Rodolphe, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cron la Ville domicilié à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cron la Ville le neuf juin mil huit cent nonante

Noms, profession et

fil de Henri Frédéric Lasche, agriculteur à Gland

domicile des parents :

et de Rosina Bertha née Hastetler, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Hauswirth Ida

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelet (Borne) domiciliée à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Allaman le onze février mil huit cent nonante deux

Noms, profession et

fille de Charles Hauswirth, maréchal à Bursins

domicile :

et de Fanny Louise née Prod'homme, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursins le quatre, à Cron la Ville
et Châtelet le cinq décembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Bursins, Cron la Ville et Châtelet

• Communiqué : à l'Etat civil de Cron la Ville et Châtelet

Signatures des époux :

Lasche Frédéric

Ida Lasche Hauswirth

Signatures des témoins :

Bissey à Gully

Suzanne Boudry Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Coudry

N° 15

Larmelin Prod'hom

Aujourd'hui à *Gilly* ~~vingt trois~~ ^{mil neuf cent treize} ~~December~~ ^{mil huit cent quatre vingt}
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Larmelin Emile Charles agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bursins* domicilié à *Bursins*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bursins* le *deux Mars* mil huit cent *huitante neuf*

Noms, profession et

fil de *Etienne Emile Julien Larmelin, agriculteur à Bursins*

domicile des parents :

et de *Mari Sophie née Dubois, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Prod'hom Germaine Adèle,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bursins* domiciliée à *Bursins*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bursins* le *vingt trois Mai* mil huit cent *nonante deux*

Noms, profession et

fille de *Albert Auguste Prod'hom, agriculteur à Bursins*

domicile des parents :

et de *Françoise née Duborgel sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bursins* le *(20) vingt Novembre*
mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Certificat de publication à Bursins

Signatures des époux :

Emile Larmelin
Germaine Larmelin Prod'hom

Signatures des témoins :

Regnier
Julien Billard Gilly

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° _____

~~Aujourd'hui~~

~~mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-~~

~~par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Conformément à la Circulaire du Département de Justice et Police du Canton de domicile à Vaud en date du onze Novembre 1911 le présent registre a été claturé ce jour 31 Décembre 1913.

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le 31 Décembre 1913 mil huit cent

Noms, profession et

et de

domicile des parents :

et de



L'Officier de l'état civil
A. Carlier

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

et de

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Visé le 24 Janvier 1914
Le préfet
Mittel*

N° _____

~~Aujourd'hui~~

~~mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-~~

~~par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Conformément à la Circulaire du Département de Justice et Police du Canton de domicile à Vaud en date du onze Novembre 1911 le présent registre a été claturé ce jour 31 Décembre 1913.

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le 31 Décembre 1913 mil huit cent

Noms, profession et

et de

domicile des parents :

et de



L'Officier de l'état civil
A. Carlier

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

et de

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

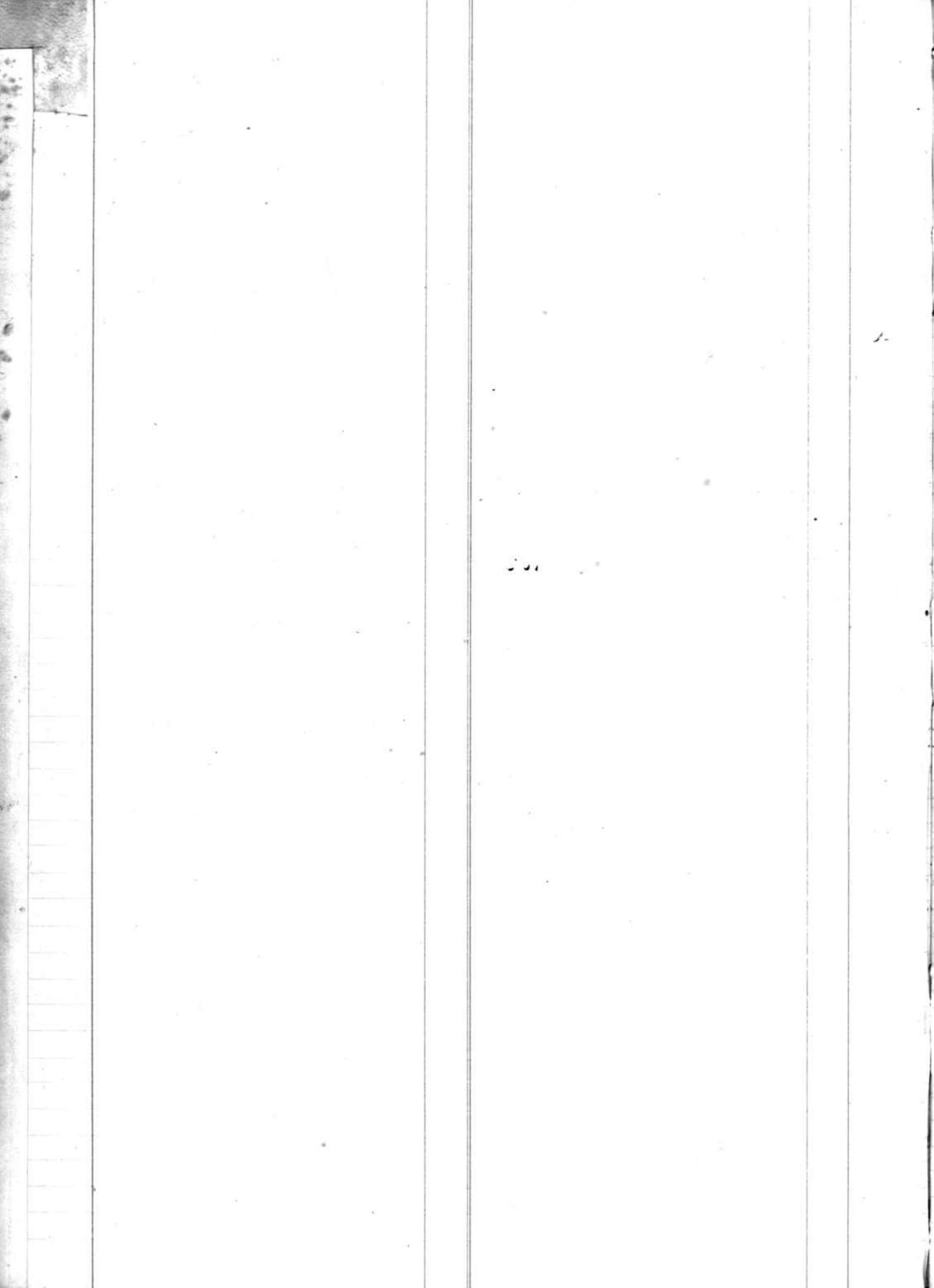
L'officier de l'état civil :

*Visé le 24 Janvier 1914
Le préfet
Mittel*

1912 Annen Croix
Amiget gberminod

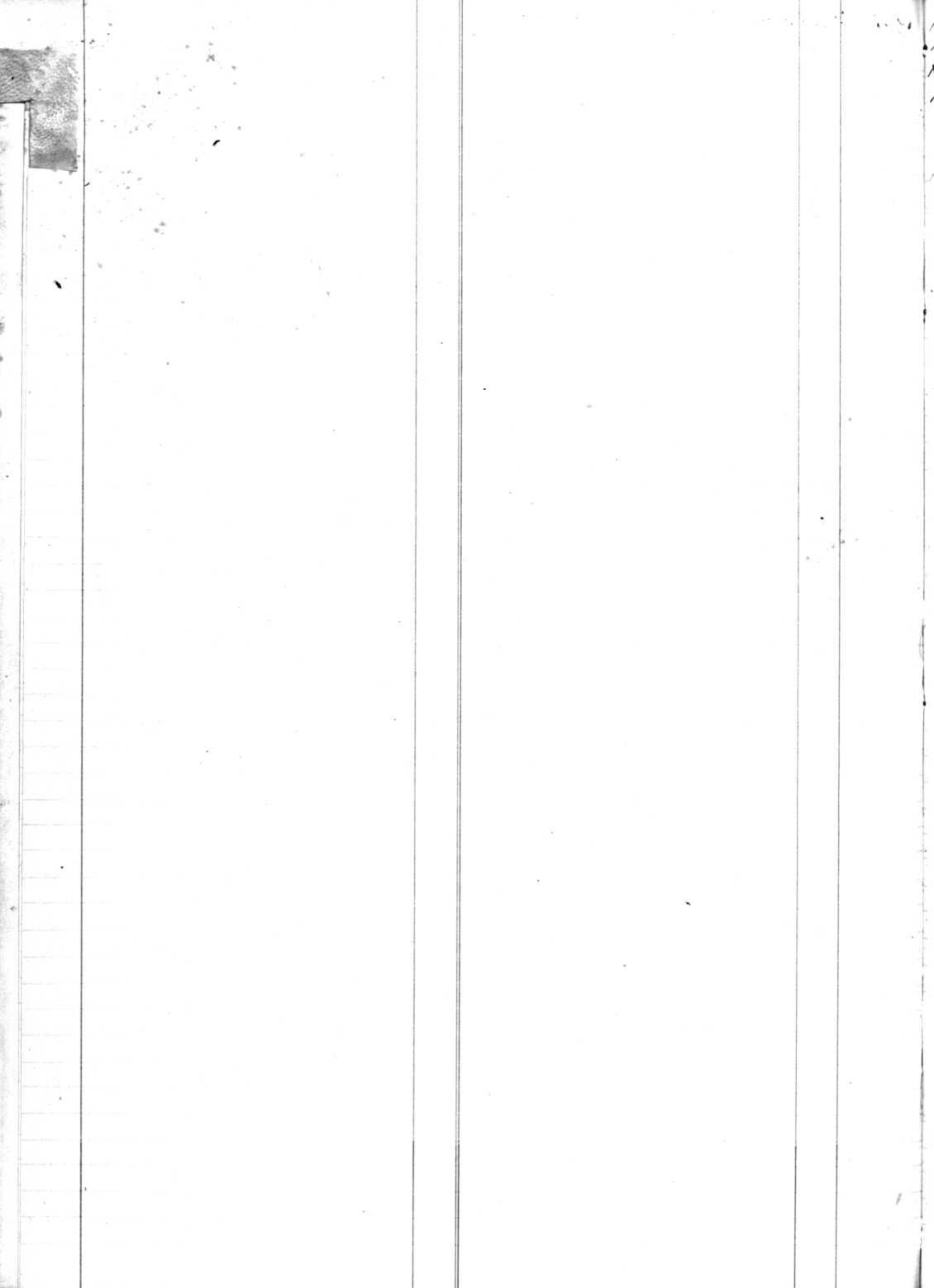
93
97

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



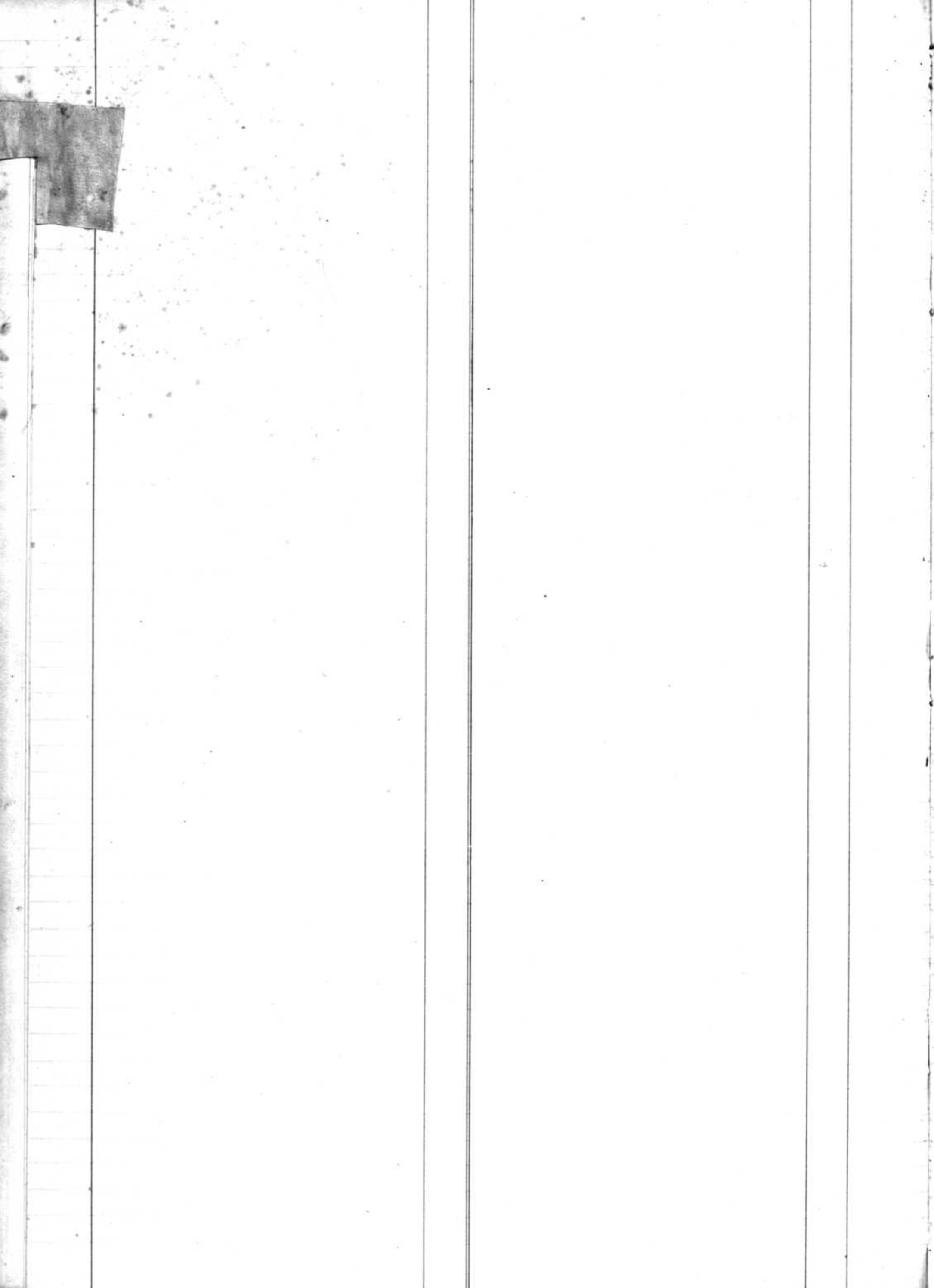
1907	Baud - Gerber	5
	Buckelmann Lequerenz	10
	Bruquier Ancrenaz	14
	Burnet Fritsch	20
1908	Berthold - Burnat	33
	Baud - Regnet	37
1909	Blanchard - Richard	42
	Bloch - André	43
	Billard - Hauswirth	45
	Berseth - Billard	46
	Burnat - Latty	52
	Bichet - Bichet	56
	Bloch - Reguin	61
1910	Bourquignon Peyrollaz	63
	Bruquier - Dumartheray	74
1911	Bielser - Hauswirth	76
	Badoux - Ramozzi	77
	Badel - Gudet	81
	Brocard - Schumacher	82
	Blaser - Cuendet née Geneux	84
1912	Billard - Durand	102

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1907	Chevalier Billard	16
1907	Court et Clot	17
1908	Clément et Richard	29
1910	Crot et Chappuis	67
	Cardinaux Decosterd	68
	Christinet Lilloud	71
1913	Cosandey Marti	104
	Chepillod. Coix Tachet	106

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

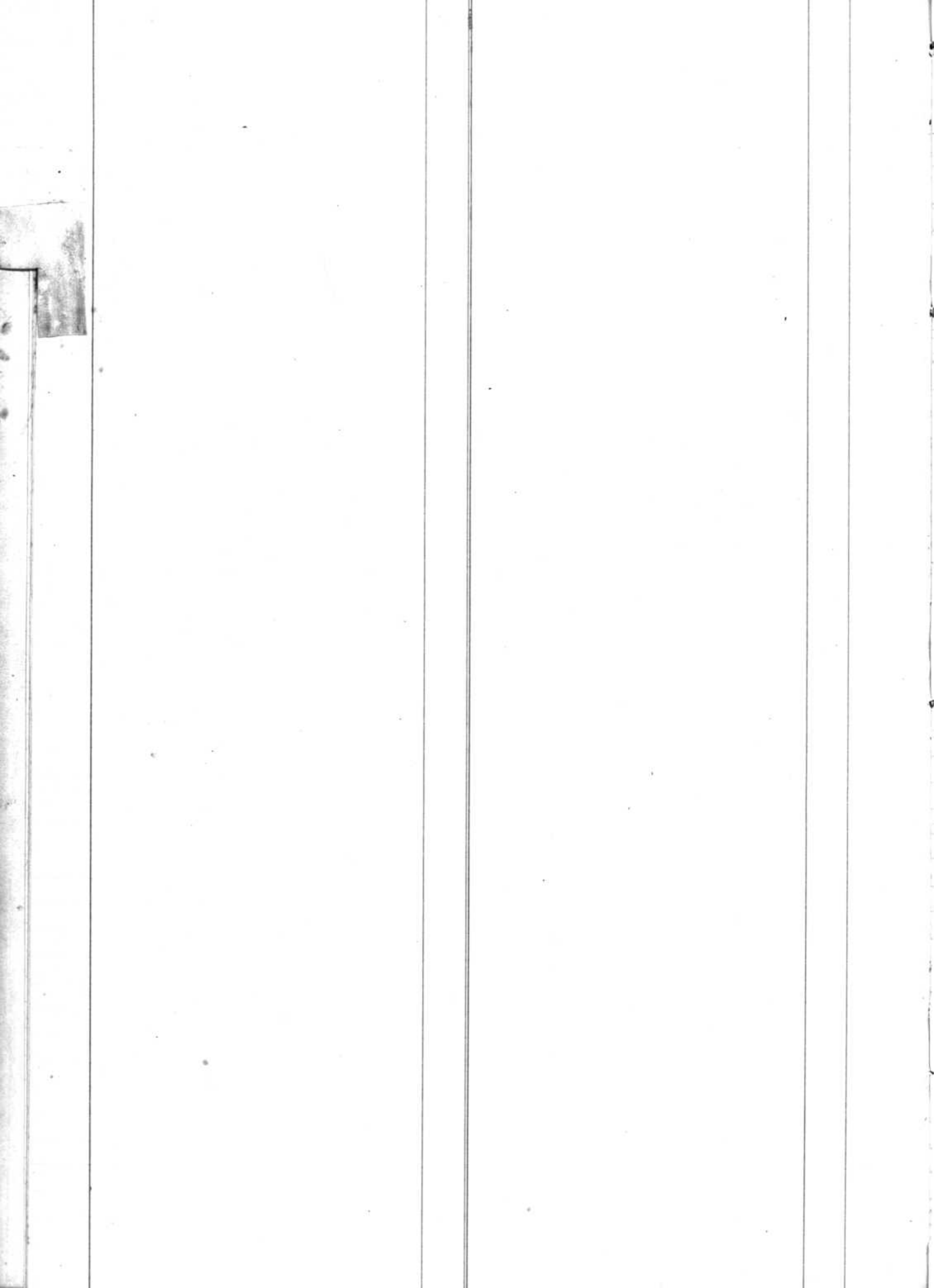


1907	Dumatheray Kottaz	7
1908	Dutruy - Bertholet	40
1909	de Trey - Isabelle nie Clerc	60
1911	Delapraz Koller	83
1912	Demieze - Guillet	90
	Dutruy - Chapallaz	92

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



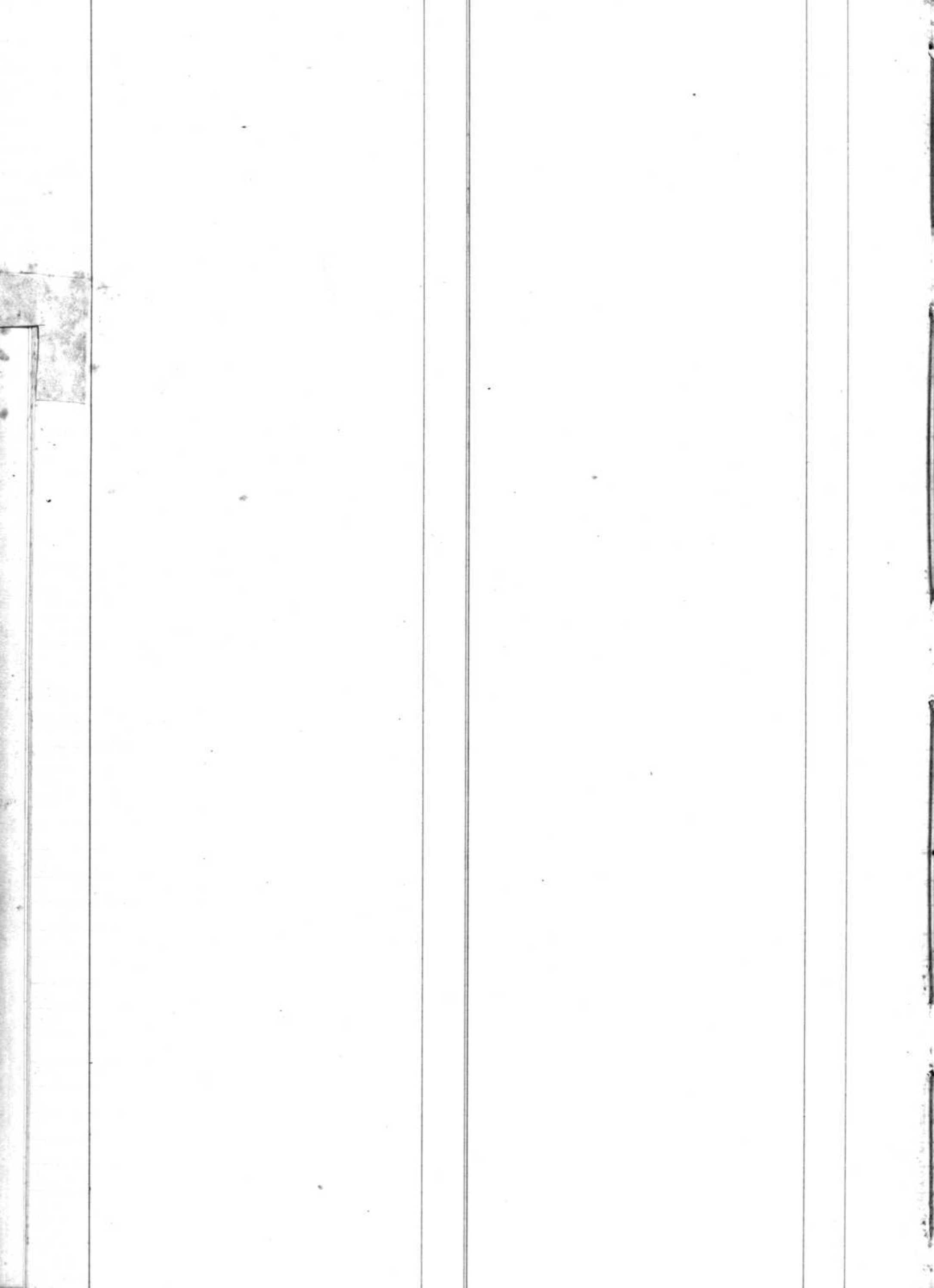
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1907 Frey Gbunier
1911 Feignoux Lilloud
 Willetaz Walther
1912 Willetaz Grivel

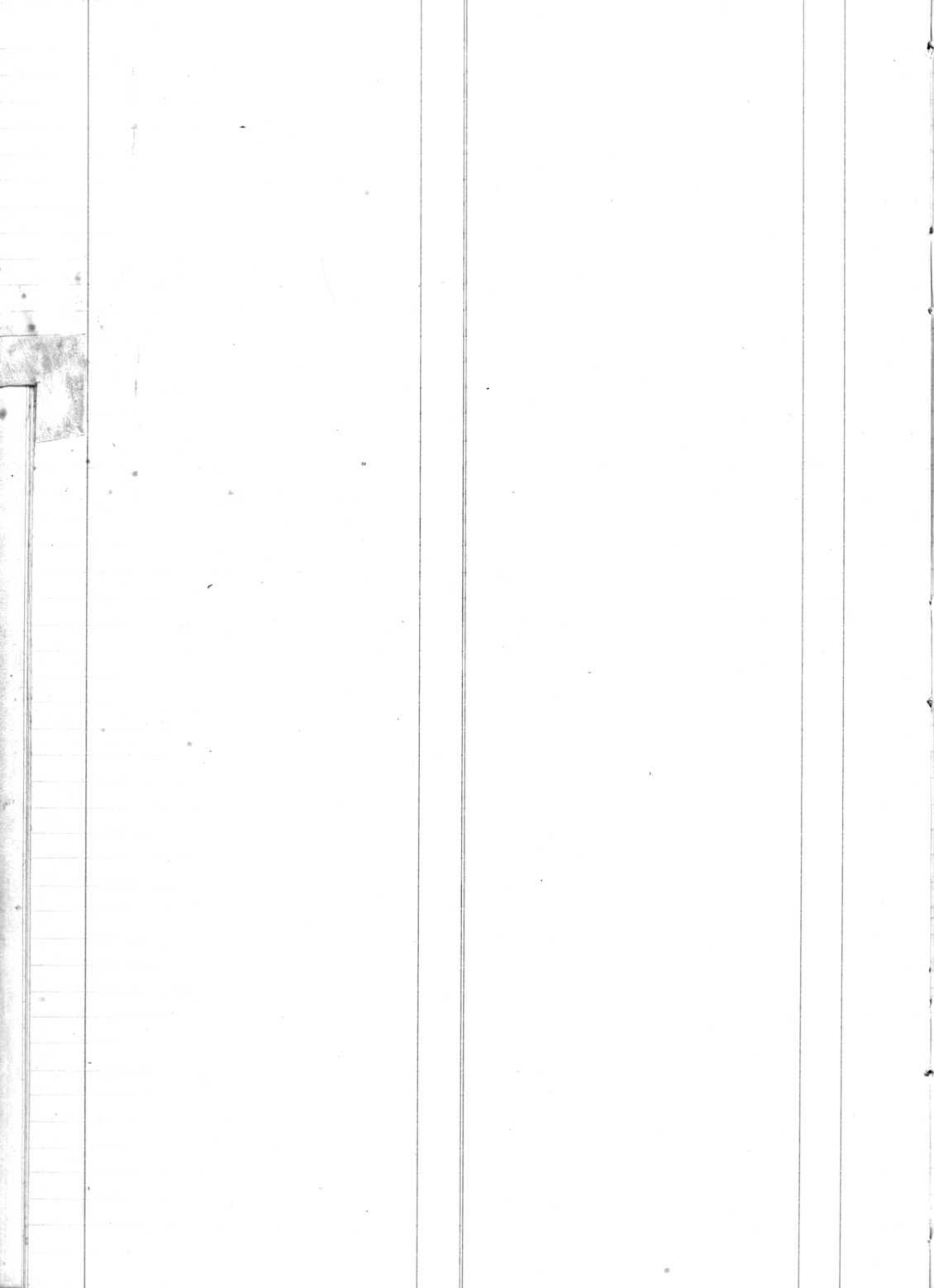
12
79
85
94

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1906	Guichard Rochat	1
1907	Gay Martignier	3
1910	Grosjean Jacquenoud	72
1912	Guichard Schmocker	91
	Guibat Gublier	98
	Guichard Gerber	99
1913	Grandchamp Peter	114
	Gardel-Dupraz	109

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



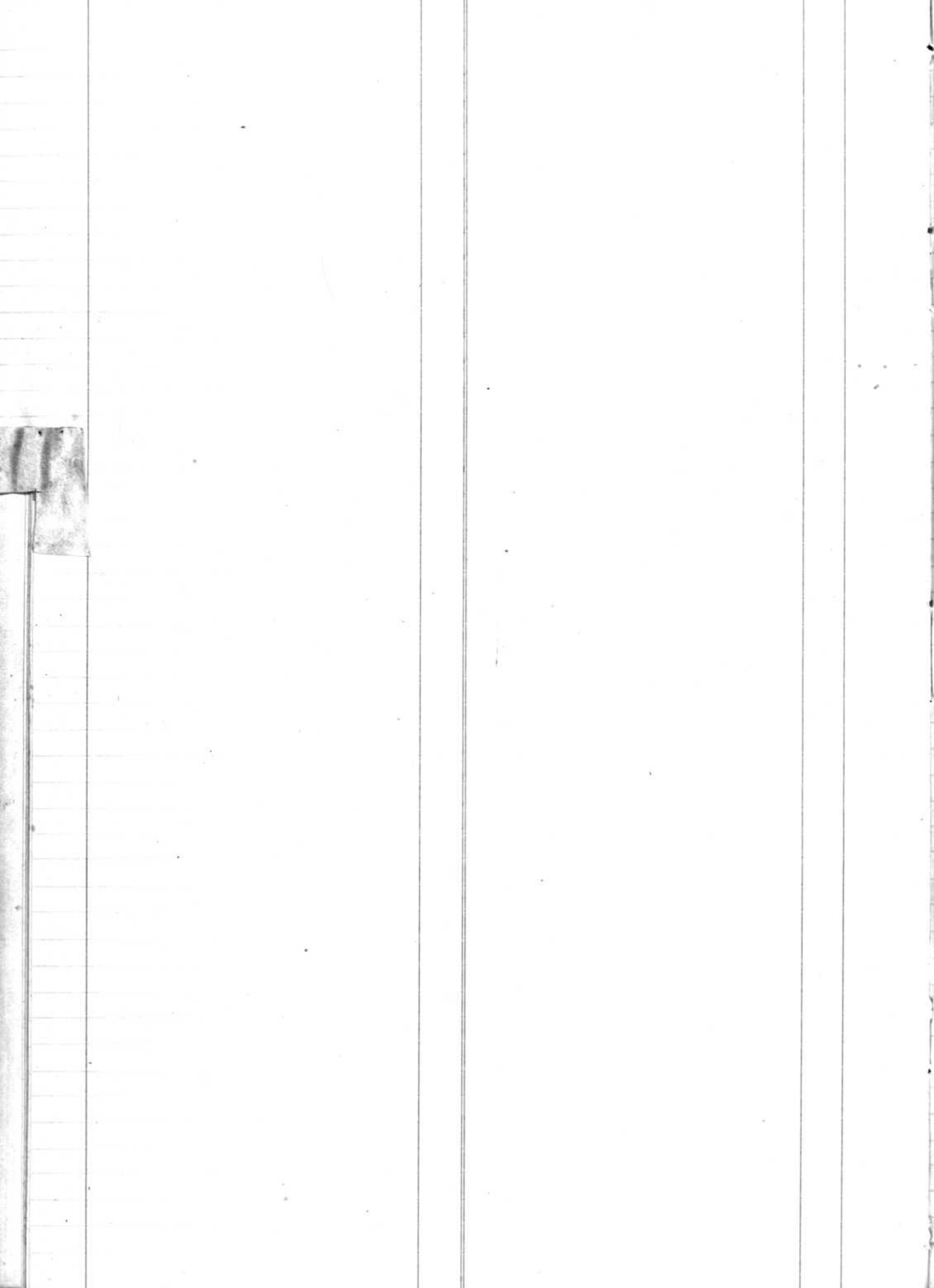
1908	Huguenin Heigniez	26
	Benny Bourguignon	36
1910	Humbert Leignoux	65.

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1907	Fennij Bourquignon	18.
1908	Jacot Dutry	38
1910	Jaquillard Treboux	69
1911	Junod - Rochat	87
1913	Joly - Bertholet	105

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1909

Aspat Croix

1913 Neuen Kupferschmied

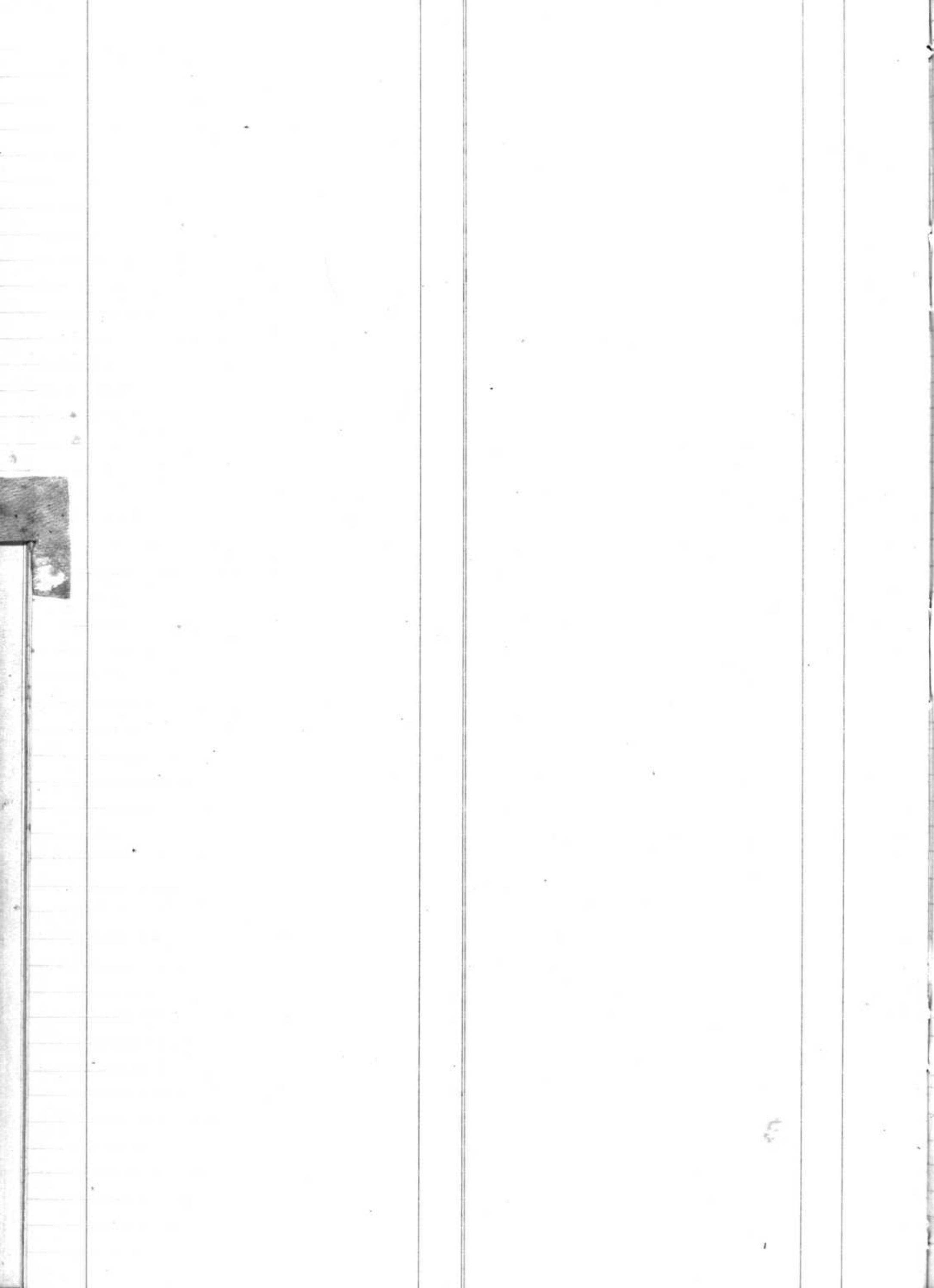
1906 Lambellet Rosset

51

107

2

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



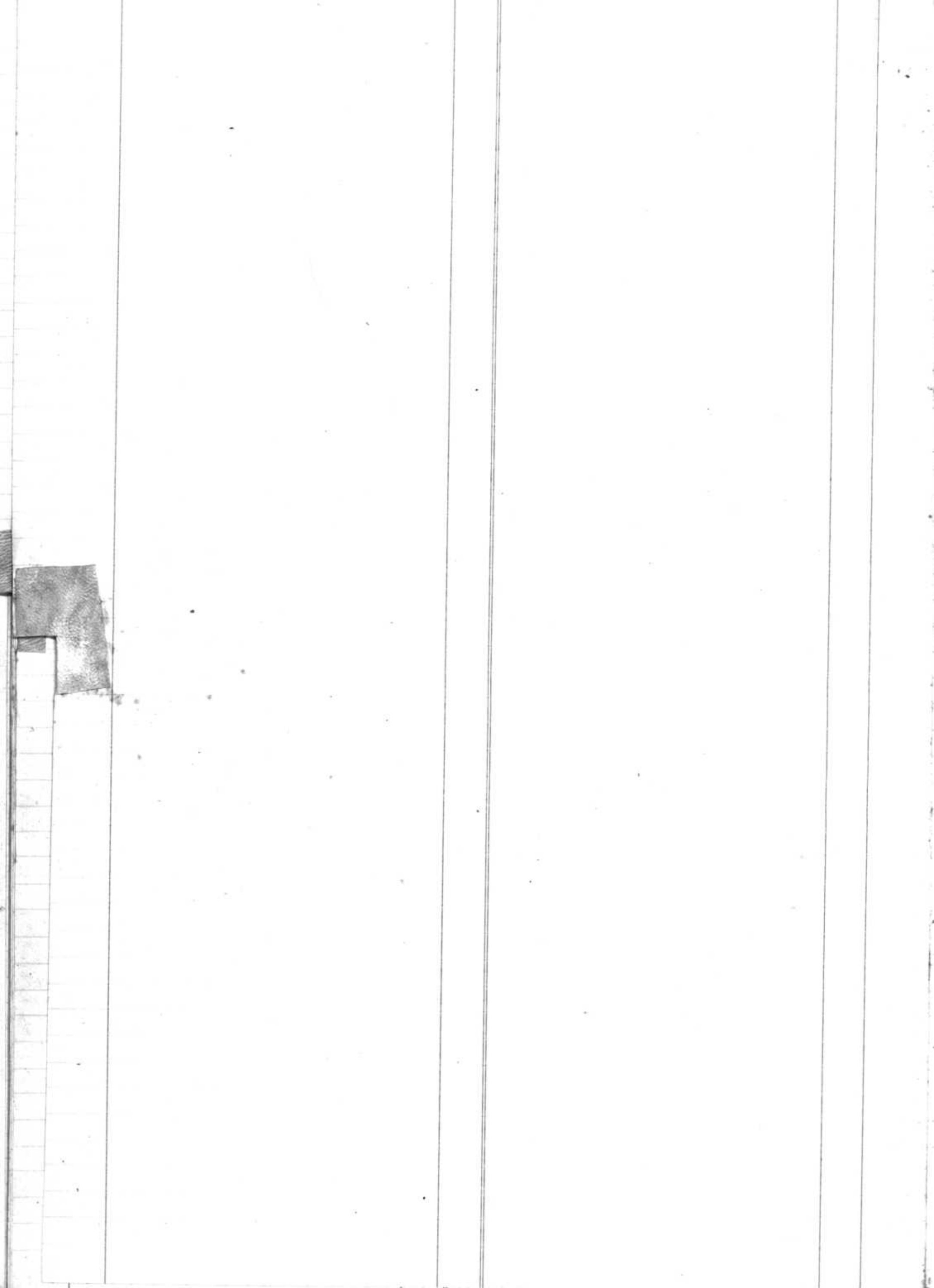
1906 Lambellet Rossat 2
1908 Leutwylzer Blanchard Milliquet 34

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1907	Monnier et Ancenaz	9
	Meylan et Treboux	15
	" et Saud	24
1908	Marendaz et Lilet	30
1909	Moynat et Billard	47
	Mestral et Rossel	53
	Moder et Gallani	54
	Marchal et Margot	57
1912	Monnard et Donnaz	89
1913	Marchaux Demoinzel	115
	Morel Croisier	116

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



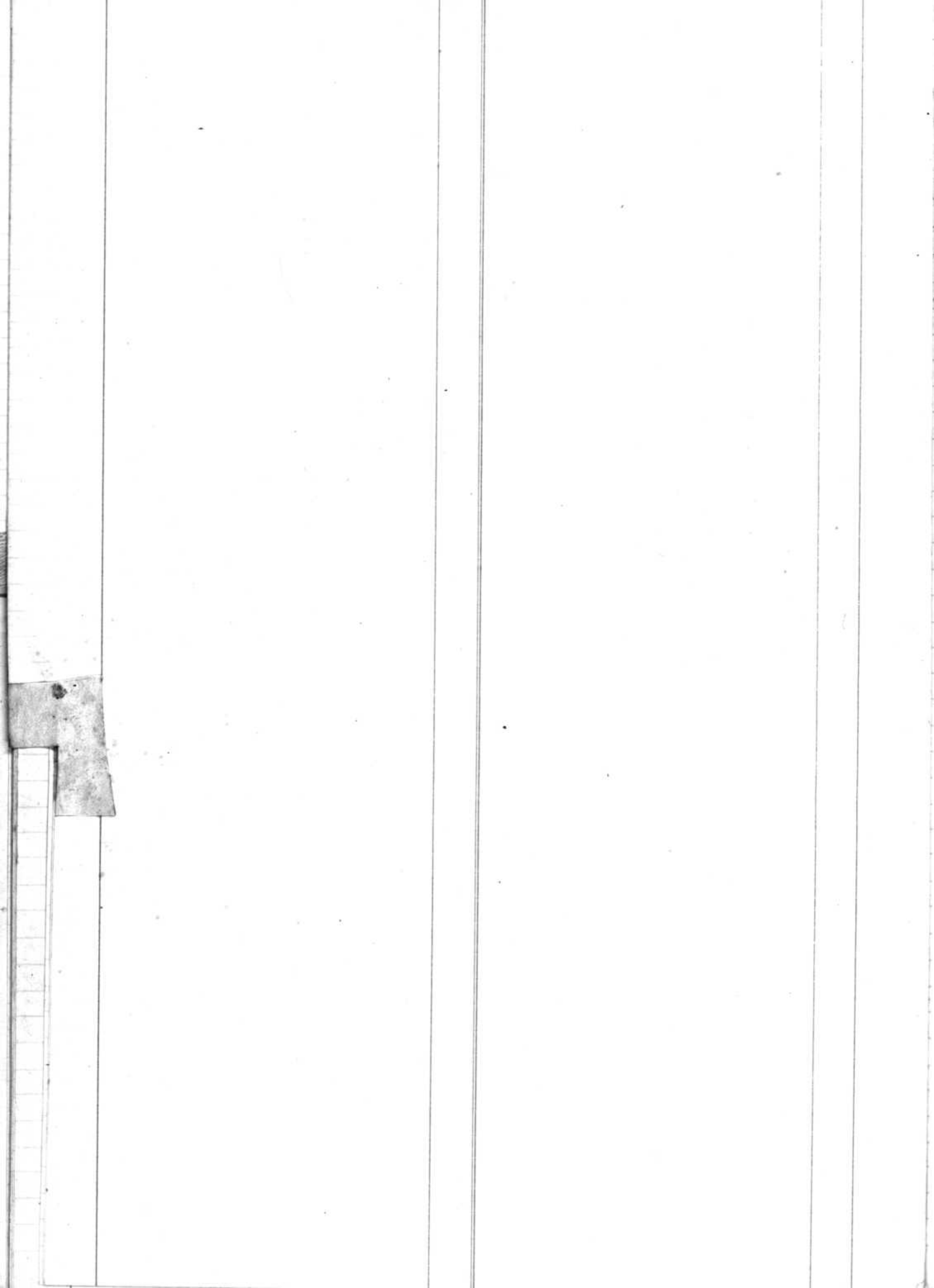
1909 Nicolier Bourgeois
1911 Niederhauser Bonnet

59
80

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

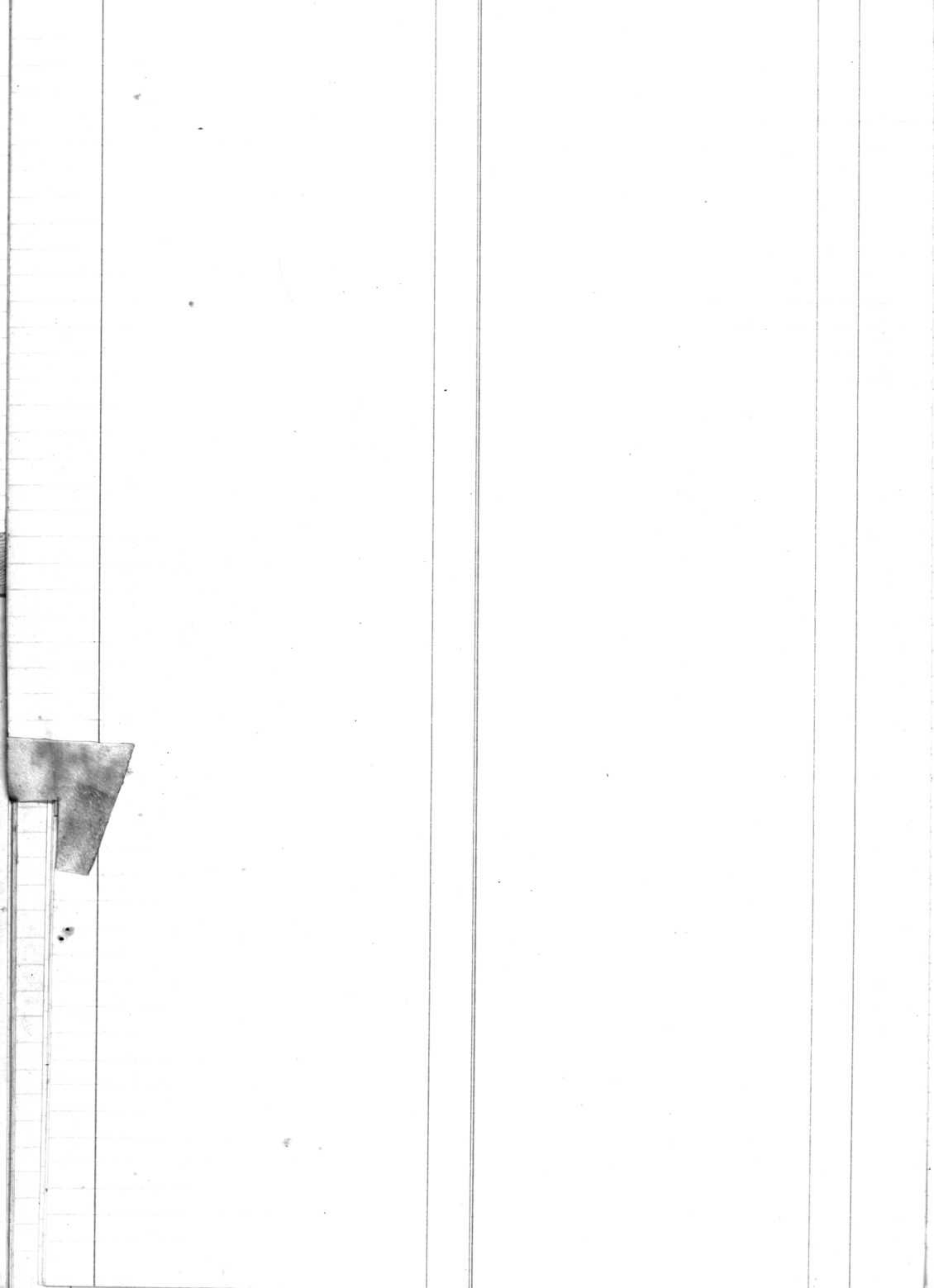


O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1907	Prakin Treboux	14
1908	Perisset Davet	27
	Lernet Duperrax	32
	Liquet Schmeiter	39
1909	Larmelin Lucien Jules Chabloz	44
1911	Lilloud Imee	86
1912	Liquet-Liquet née Denulet	95
	- Müller	96
1913	Lilloud-Beisin	108
	Larmelin Kuntz	112
	Lasche Hauswirth	117
	Larmelin Frodrom	118

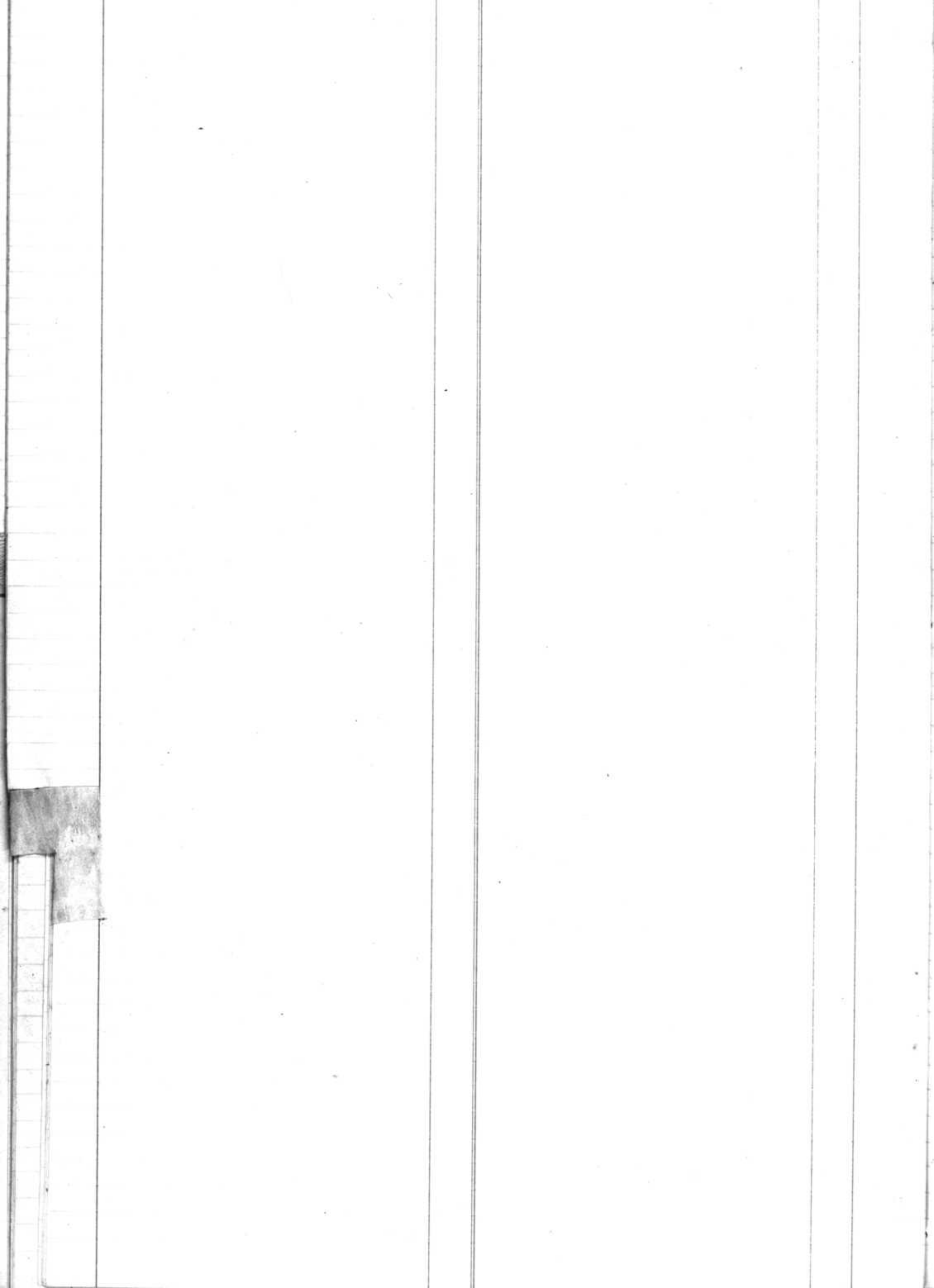
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1909 Quayzin Roth

50

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



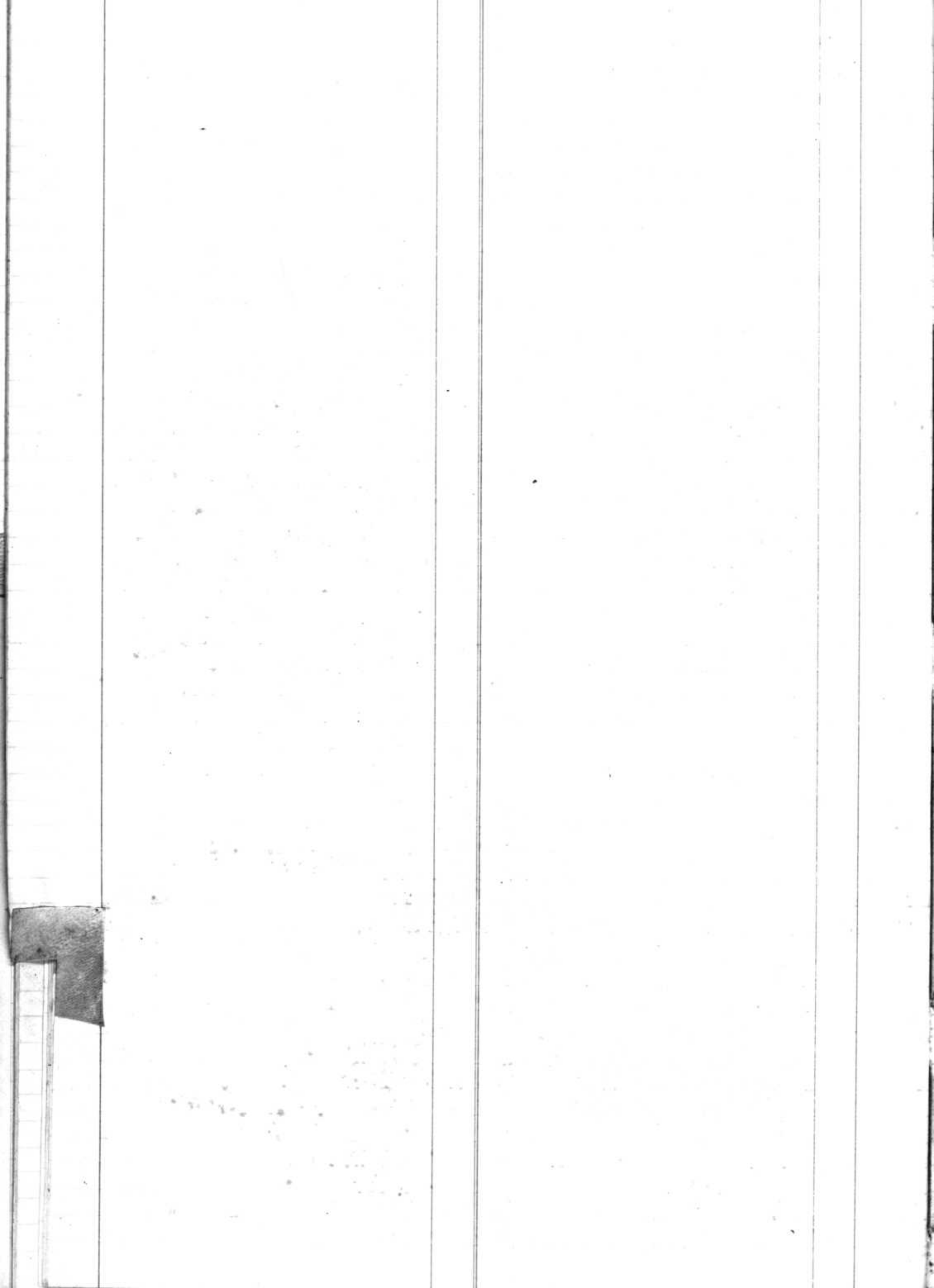
1907	Requin Badel	6
	Ramozzi Longchamp	19
	Rossier Kunier	21
	" Lousaznie Rapp	25
1908	Rochat Roux	28
	" Duchêne	35
1909	Rossier Roulier	58
1910	Robellaz Larpin	72
1911	Rossier Ramozzi	77
1913	Ruepp. Badan	91
	Rossier Jeker	113

R
S
T
U
V
X
Y
Z



1909	Schneider Gudet	49
	Speidel Walthor	54
1910	Schneiter Berlin	64
	Sergy - Burnet	70
1913	Steiner - Zumbunnen	110

S
T
U
V
X
Y
Z



1907 Gallent-et-Nestatnic Geneva 11
Gausset-Dumartheraynic Blazet 22
1912 Crebonx Gumenwald 101

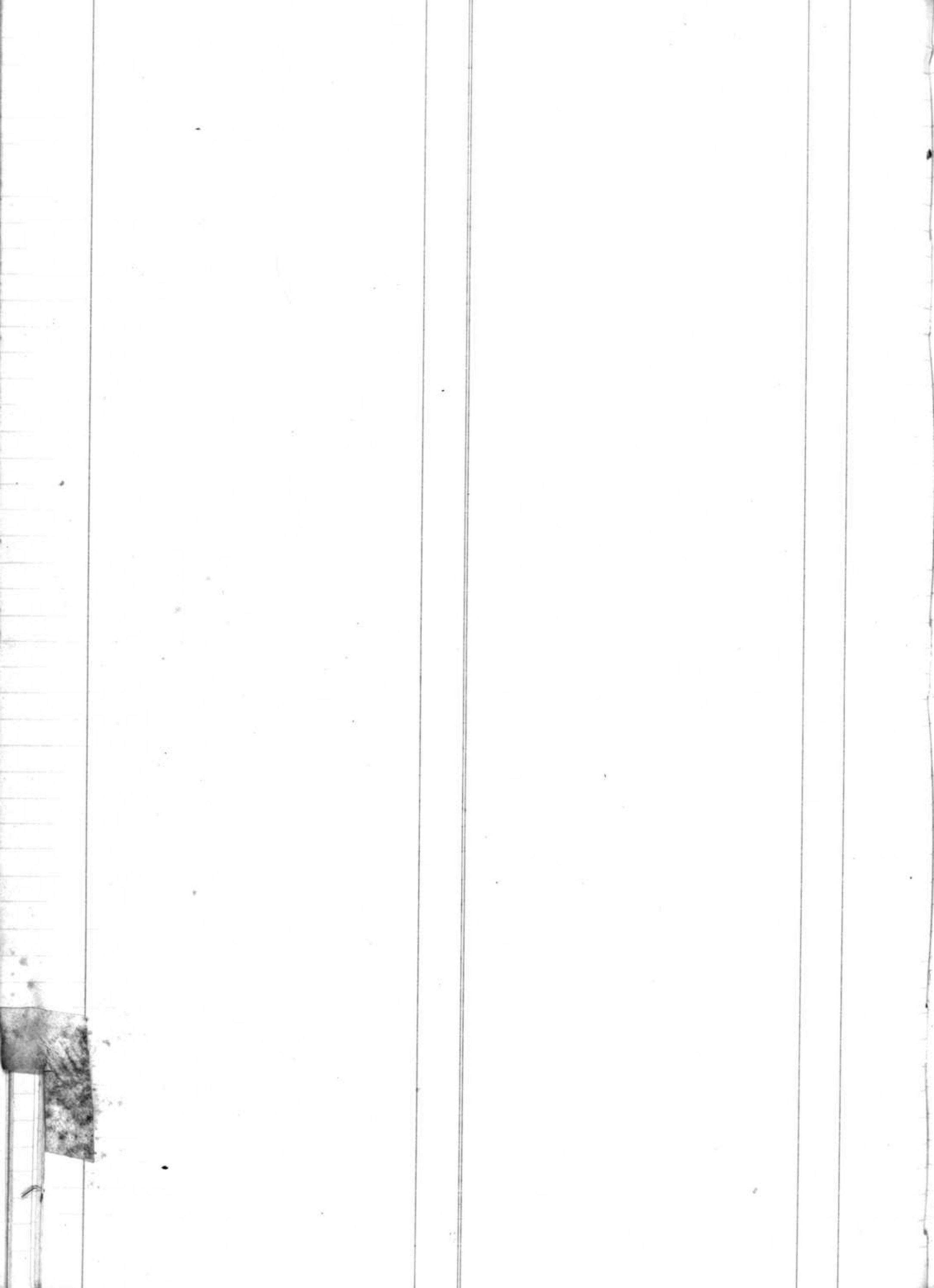
T
U
V
X
Y
Z



1909 Uldry Roulier

48

U
V
X
Y
Z



1910 Stuelod Richard
1912 Seyze Monnier

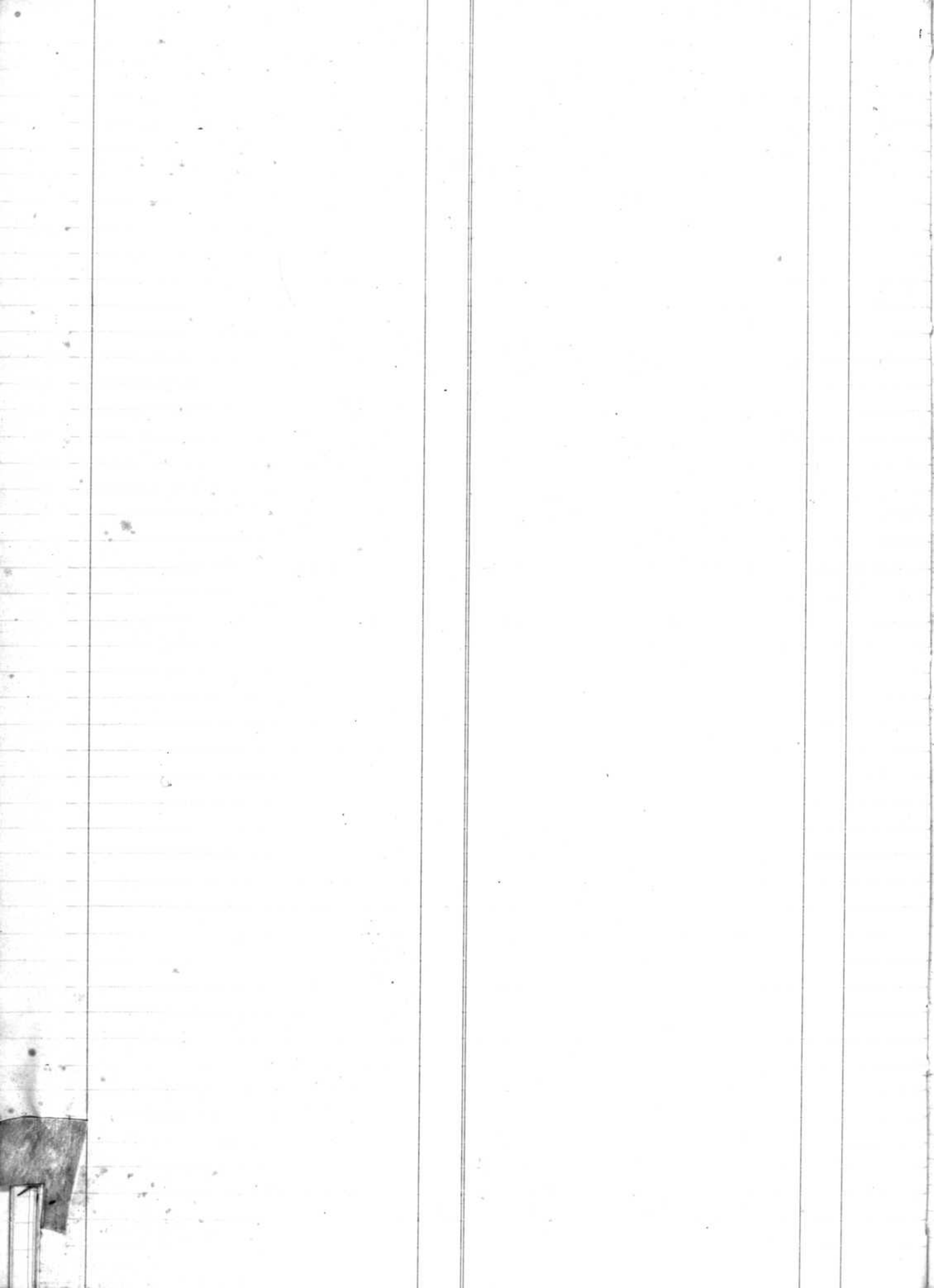
66

100

V
X
Y
Z



X
Y
Z



1913

Y
Z

